

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5256 - VENDREDI 23 OCTOBRE 2026

ZLECAF

Brazzaville veut libérer le potentiel économique des femmes



En conclave dans la capitale congolaise dans le cadre de la conférence régionale « Sa Zlecaf » pour l'Afrique centrale, les acteurs de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) vont poser les bases d'une feuille de route visant à placer les femmes au cœur du marché inter-africain pour une intégration commerciale plus inclusive.

La rencontre devrait déboucher sur « La déclaration de Brazzaville » qui identifiera les actions à mener, les responsabilités à assumer, les échéances à respecter et les financements à mobiliser.

Page 16

Les ministres
et autres acteurs de la Zlécaf

ACTION HUMANITAIRE

Retour envisagé des réfugiés centrafricains



La ministre remettant la lettre du président congolais à son homologue centrafricain. DR

Envoyée spéciale du président Denis Sassou N'Guesso, la ministre congolaise en charge de l'Action humanitaire, Marie-France Lydie Hélène Pongault, a remis au chef d'État centrafricain Faustin Archange Touadera une lettre de son homologue congolais portant sur la situation des réfugiés centrafricains vivant au Congo, qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine dans des conditions dignes et sécurisées.

Page 5

BASSIN DU CONGO

Des stratégies pour une agriculture éco-innovante

Le séminaire sur les « Laboratoires vivants dans le Bassin du Congo », organisé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, a permis aux experts, venus des deux Congo, du Gabon, du Cameroun, de la Guinée équatoriale et de la République centrafricaine, de définir des solutions éco-innovantes en vue de promouvoir une agriculture durable.

Page 3



Une vue des participants pendant les travaux en atelier/Adiac

AFRIQUE CENTRALE

Un cadre commun de la gouvernance des données

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale s'est dotée d'un référentiel commun visant à sécuriser la circulation transfrontalière des données et à

soutenir le développement de l'économie numérique régionale.

Page 16

Éditorial
Accroître

Page 2

ÉDITORIAL

Accroître

Les initiatives publiques et privées concourant à l'accroissement de la production des denrées alimentaires en République du Congo sont à encourager, au regard de la demande sans cesse croissante. Elles doivent être multipliées dans l'ensemble des départements afin de couvrir les besoins nationaux et rééquilibrer la balance commerciale du pays .

Par le passé, les pouvoirs publics disposaient de structures spécialisées dans les activités agropastorales qui permettaient d'alimenter le marché national en vivres. Certains produits étaient destinés à l'exportation, notamment le café et le cacao.

Cette expérience a montré la vocation agricole du Congo qui compte plus de 10 millions d'hectares de terres arables dont environ seulement 3% sont utilisées. D'où l'importance de soutenir les activités visant à permettre au pays de pouvoir assurer son indépendance alimentaire.

L'atteinte d'un tel objectif recommande de former, d'organiser et d'encadrer les agriculteurs d'une part, de mécaniser le travail de la terre, de développer la recherche scientifique et d'augmenter les superficies cultivables d'autre part.

L'usage des semences améliorées et des techniques modernes est aussi à encourager pour éviter les maladies qui touchent les cultures comme la mosaïque du manioc. La réduction du volume des importations alimentaires nationales en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

CLUB 2002-PUR

Le deuxième congrès extraordinaire prévu pour janvier 2027

Réuni en session extraordinaire le 21 octobre à Brazzaville, sous la direction du président fondateur, Wilfrid Guy César Nguesso, le secrétariat permanent, élargi aux membres des deux comités du congrès, aux présidents des fédérations, ainsi que les membres du bureau politique se trouvant dans la capitale, a annoncé la tenue en janvier prochain du deuxième congrès extraordinaire du parti.



Wilfrid Guy César Nguesso présidant les travaux./DR

La tenue du deuxième congrès extraordinaire du Club 2002-PUR sera précédée par l'organisation des congrès départementaux. Les participants à la réunion extraordinaire du 21 octobre ont également mis en place une commission nationale d'organisation du congrès présidée par le président fondateur du parti. Wilfrid Guy César Nguesso sera suppléé par Antoine Banvidi, Roger Mompelet et Louis Gabriel Missatou, nommés respectivement premier, deuxième et troisième vice-présidents. Le poste de rapporteur général est confié à Tony Abraham Ossété qui a comme adjoint Dieudonné Kouloukiabonga. Nommée secrétaire de la commission, Mylène Gloria Gassongo a pour adjoint Guy Dickoyot.

Les actes mettant en place les

sous-commissions techniques du congrès seront, quant à eux, publiés très prochainement. Le secrétariat permanent du Club 2002-PUR a adopté, par ailleurs, le rapport général du comité national préparatoire du congrès sur la tenue des assemblées générales avant de le remettre officiellement au président fondateur du parti. Après avoir constaté avec satisfaction que les deux comités ont bien atteint les objectifs qui leur avaient été assignés, le révérend Wilfrid Guy César Nguesso a mis un terme à leur mission.

Les participants ont ainsi salué les efforts inlassables consentis par leur président fondateur et son dévouement pour la bonne marche du parti, lui réaffirmant solennellement leur fidélité et leur loyauté à toute épreuve.

Ils ont aussi réaffirmé leur attachement au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en l'assurant de leur soutien indéfectible.

Dirigeant les travaux, le président fondateur du Club 2002-PUR a félicité les présidents des fédérations nouvellement élus à l'issue des dernières assemblées générales du parti et les membres des deux comités nationaux du congrès pour le travail accompli. Selon Wilfrid Guy César Nguesso, ces derniers ont respecté la feuille de route qui leur avait été donnée de faire l'état des lieux et de mettre à jour les instances de base et intermédiaires du parti.

« Aux présidents des fédérations nouvellement élus, je vous enjoins de continuer la structuration du parti dans les comités de quartier, de district et de village afin de renforcer le maillage du parti dans tous les coins et recoins de toute l'étendue du territoire national sans exception. C'est le préalable indispensable aux bonnes moissons électorales à venir », a-t-il exhorté.

Il a invité, enfin, les cadres et militants du parti à continuer à vaquer sereinement, dans l'unité et la cohésion qui les a toujours caractérisés, aux travaux de préparation du deuxième congrès extraordinaire du club 2002-PUR. Ceci à l'heure où le parti est sur le point d'atteindre son âge de maturité d'un quart de siècle.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle

Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou

Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.

Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara

Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi

Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira

Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi

Chef de service RHC : Martial Mombongo

Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga

Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Djongbot

Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse

Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur : Rachyd Badila

Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka

Médiatrice culturelle : Émilie Eyala

Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba

Caissière: Jessica Iloki

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

BASSIN DU CONGO

Les experts peaufinent les stratégies d'une agriculture éco-innovante

Dans le cadre de la célébration, le 16 octobre, de la Journée mondiale de l'alimentation, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (Anvri) a organisé, le week-end-dernier à Brazzaville, avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), un séminaire régional sur les "Laboratoires vivants dans le bassin du Congo", ayant permis aux experts de bâtir des solutions éco-innovantes en vue de promouvoir une agriculture durable.

L'atelier régional sur les laboratoires vivants dans le bassin du Congo a été présidé par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou. Il s'est tenu sur le thème « Les solutions d'éco-innovation en agriculture durable fondée sur la nature ».

Trois jours durant, des experts et chercheurs venus du Congo, du Gabon, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Guinée équatoriale, de la République démocratique du Congo, ainsi que des partenaires publics et privés ont débattu des stratégies communes à mettre en place pour bâtir des solutions éco-innovantes, capables de promouvoir une agriculture durable, fondée



Des participants pendant les travaux en ateliers./Adiac

sur la nature.

Ensemble, ils ont évalué les actions en cours d'exécution et défini une perspective plus rassurante, avant d'identifier les moyens humains, techniques et financiers à mobiliser pour permettre de mener

un programme concerté et inclusif dans la sous-région.

Au cours des débats qui se sont déroulés en ateliers, les participants ont aussi identifié des contraintes qui peuvent entraver la mise en place des laboratoires éco-in-

novants dans les pays du bassin du Congo.

Ainsi, face aux défis majeurs qu'ils doivent relever pour atteindre l'objectif, les experts ont noté la nécessité de tisser une collaboration scientifique sous régionale plus inclusive.

Pour se faire une idée de l'expérience congolaise dans l'agroécologie, les participants ont effectué une visite au site d'AgriTech situé au sein de la cité scientifique de Brazzaville, ancien Orstom, dans le premier arrondissement Makélékélé.

Créée par Anvri, AgriTech est un jardin agricole intelligent à vocation pédagogique, destiné aux étudiants spécialisés dans la production végétale et agricole. Cet incubateur est spécialisé, entre autres, dans la domestication des espèces, l'adaptation des nouvelles variétés agricoles, la réalisation des études de filières et de vente des produits agroalimentaires ainsi que la réalisation des enquêtes auprès des consommateurs.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Le plan de travail budgétisé 2026-2027 en voie d'être consolidé

Quatre mois après la tenue de la première réunion du comité de pilotage du programme de renforcement de la gouvernance environnementale en République du Congo, Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a convoqué une session extraordinaire de ce comité le 15 octobre à Brazzaville. L'objectif était de finaliser et consolider le plan de travail et le budget annuel pour la période 2026-2027.

La réunion ne se limitait pas à un simple état des lieux. Elle avait pour but d'accélérer la mise en œuvre effective du programme en examinant et ajustant les aspects opérationnels du plan de travail et du budget adoptés lors de la précédente session. Selon la ministre en charge de l'Environnement, ces documents constituent une véritable « boussole opérationnelle » pour guider les actions à venir.

Arlette Soudan-Nonault a souligné l'importance d'élaborer un plan de travail et un budget réalistes, structurés et axés sur l'atteinte de résultats concrets et mesurables. Elle a insisté sur l'urgence de lancer les activités prioritaires dans les délais les plus courts possibles afin d'assurer une mise en œuvre efficace. « J'attache une importance



La ministre entourée des spécialistes de l'environnement./Adiac

particulière à ce que le plan soit précis et cohérent, tout en reflétant nos ambitions pour des résultats tangibles », a-t-elle insisté.

À l'issue des travaux, il était attendu des participants qu'ils disposent d'une vision claire sur la mise en œuvre des recommandations issues de la première réu-

nion. Ils devaient également valider un calendrier opérationnel pour les activités prioritaires à initier rapidement et clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué.

Dans sa volonté d'accélérer ce programme, la ministre Arlette Soudan-Nonault entend en faire un « levier

structurant » pour renforcer les cadres juridiques et institutionnels ainsi que pour améliorer le déploiement des outils et services opérationnels liés à la gouvernance environnementale. Elle a donc appelé les membres du comité à faire preuve de responsabilité, de pragmatisme et d'un en-

gagement sans faille.

Le projet de renforcement de la gouvernance environnementale a pour principal objectif d'améliorer le cadre réglementaire et d'assurer un suivi rigoureux des impacts environnementaux des investissements publics et privés en République du Congo.

Fortuné Ibara

DIASPORA

Promouvoir les investissements en République du Congo

Le Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE) et la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire (CCIAM-PNR) ont signé, le 20 octobre, dans la ville océane un protocole d'accord visant à faciliter les investissements de la diaspora congolaise et à renforcer sa participation au développement économique du pays.

En marge du Forum économique « Investir au Congo » 2026, la délégation du HCRCE, conduite par sa présidente, Agnès Ounounou, poursuit ses échanges avec les acteurs économiques nationaux en vue d'identifier des opportunités d'affaires et de nouer des partenariats susceptibles de favoriser la concrétisation de projets d'investissement. Cette démarche a notamment donné lieu à des visites de zones économiques spéciales à Brazzaville et à Pointe-Noire, ainsi qu'à des rencontres avec différentes structures d'accompagnement des investisseurs. À Pointe-Noire, la délégation a été reçue par le président de la CCIAM-Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela. Les échanges ont abouti à la signature d'un protocole d'accord destiné à rapprocher les entrepreneurs congolais établis à l'étranger du tissu économique national.

Un partenariat pour accompagner les investisseurs

À travers cette convention, les deux institutions entendent mutualiser leurs compétences et leurs réseaux pour faciliter l'ins-



Agnès Ounounou et Sylvestre Didier Mavouenzela -/DR

tallation des porteurs de projets issus de la diaspora. L'accord prévoit notamment l'échange d'informations économiques, la mise en relation des entrepreneurs, l'accompagnement des initiatives d'investissement et la promotion des opportunités économiques offertes par la circonscription consulaire de Pointe-Noire. La coopération portera également sur l'organisation de missions économiques, de visites d'entreprises et de rencontres entre acteurs publics et privés. Des forums pourront être organisés au Congo ou à l'étranger, en présentiel ou à distance, afin de présenter les possibilités d'investissement et de favoriser la

conclusion de partenariats. Dans le cadre de cet accord, la CCIAM-Pointe-Noire s'engage à orienter les investisseurs vers les informations utiles et les dispositifs d'accompagnement disponibles. Le HCRCE, pour sa part, contribuera à identifier les porteurs de projets au sein de la diaspora et à les mettre en relation avec les interlocuteurs économiques appropriés. Les deux parties prévoient également un suivi conjoint de certaines initiatives considérées comme prioritaires, dans le but de favoriser leur mise en œuvre. S'exprimant à l'occasion de la réception de la délégation, Sylvestre Didier Mavouenzela a

souligné l'importance de mobiliser les compétences acquises à l'étranger au profit du développement national. Il a salué l'engagement des membres du HCRCE, qui souhaitent mettre leur expérience professionnelle et leurs ressources au service de projets économiques et sociaux au Congo.

Pointe-Noire, un pôle d'attraction pour les investissements

Le président de la Chambre consulaire a, par ailleurs, mis en avant les atouts de Pointe-Noire, notamment son port en eaux profondes, le dynamisme de sa communauté d'affaires et les perspectives offertes par plusieurs secteurs d'activité. Il a réaffirmé la disponibilité de son institution à accompagner les investisseurs dans leurs démarches, depuis la recherche d'informations jusqu'à la structuration et au développement de leurs entreprises. Il a également invité les dirigeants d'entreprises présents à nouer des relations durables avec leurs compatriotes établis à l'étranger, afin de faire émerger des initiatives fondées sur des intérêts communs.

Pour le HCRCE, cette coopération s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens entre les Congolais de l'étranger et ceux résidant au pays. La plateforme entend notamment encourager les investissements dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme, la santé, l'éducation, les transports et les infrastructures sociales. Conclu pour une durée renouvelable par tacite reconduction, le protocole d'accord établit un cadre de collaboration qui n'entraîne pas, à lui seul, d'obligation financière pour les deux institutions. Les actions nécessitant des financements spécifiques devront faire l'objet d'accords écrits préalables. La mise en œuvre de ce partenariat constitue désormais un enjeu majeur pour les deux parties. Il s'agira de transformer les contacts établis et les opportunités identifiées en projets concrets, susceptibles de contribuer à la création d'activités, au développement des entreprises et au renforcement des échanges économiques entre la diaspora congolaise et son pays d'origine.

Marie Alfred Ngoma

TRIBUNE LIBRE

La guerre ne bâtit rien. La paix, si

Les 28 et 29 octobre, Moscou accueillera le troisième sommet Russie-Afrique. Cet événement se tiendra à une époque où bien trop de personnes vivent dans l'ombre de la guerre. Je souhaite partager une conviction que mon propre parcours m'a enseignée : la guerre ne bâtit rien. Elle alimente l'industrie de l'armement, mais elle ne construit ni les êtres humains ni les sociétés ni les nations. La paix, elle, bâtit.

J'ai été, par le passé, ministre de la Défense de l'Afrique du Sud, et j'ai été choquée de découvrir que certains pays consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'achat d'armes qu'à nourrir des enfants qui ont besoin de grandir et d'aller à l'école. Personne ne tire profit de la guerre, hormis l'industrie de l'armement. C'est pourquoi je suis si fière de siéger au jury du Prix international de la paix Léon -Tolstoï. Tolstoï était convaincu que la violence ne résout rien et que la véritable force des peuples réside dans l'humanité et dans la capacité à parvenir à un accord.

Ce n'est pas un hasard si le Mahatma Gandhi, qui a élaboré sa philosophie de la non-violence en Afrique du Sud, a baptisé sa ferme, près de Johannesburg, « Ferme Tolstoï ». Créé en 2022, ce prix honore ceux qui témoignent de leur engagement en faveur de la paix par des

actes concrets. Notre jury, qui réunit des représentants de divers pays et continents, incarne l'idée que la paix ne saurait être définie depuis un centre unique. En 2024, l'Union africaine est devenue la première lauréate du prix ; cette année, il a été décerné au dirigeant du Vietnam, Tô Lâm, dont le peuple a enduré bien des souffrances et de nombreuses guerres.

J'ai été fière de prendre part à ce vote. Nous avons invité le président de la Commission de l'Union africaine à Moscou pour recevoir cette distinction. Il s'est exprimé en français et, je l'avoue, je n'ai rien compris avant d'entendre l'interprétation — un rappel, s'il en fallait un, que sur notre continent, nous parlons encore les langues de ceux qui nous ont colonisés. Bon nombre des guerres en Afrique ne trouvent pas leur origine dans les peuples eux-mêmes, mais dans l'histoire des colonisateurs et des colonies.

J'évoque la Russie avec une gratitude personnelle. Lorsque nous avons fui l'oppression, le peuple de l'Union soviétique nous a accueillis : il nous a offert l'éducation, des soins médicaux, les moyens de nous défendre et des idées politiques qui faisaient sens pour nous — sans rien demander en retour. J'ai moi-même bénéficié d'une aide au moment précis où j'en avais le plus besoin. Je ne connais aucun autre pays, en dehors de l'Afrique, qui ait davantage contribué

à notre développement.

L'Afrique du Sud est ma première patrie ; la Russie est ma seconde. Une telle amitié perdure à travers les générations. Aujourd'hui, l'Afrique commence à comprendre que la guerre n'est pas rentable. Notre continent est suffisamment riche pour se développer au-delà de tout ce que l'on pourrait imaginer, à condition qu'il transforme ses ressources sur place et investisse ses capitaux dans l'éducation et la santé. C'est pourquoi je porte un regard plein d'espoir sur le sommet Russie-Afrique.

Le thème central du Forum économique et humanitaire Russie-Afrique, qui se tiendra en marge de cet événement — « Ensemble, développons une coopération mutuellement bénéfique et le potentiel de chaque pays africain » — est particulièrement bien choisi, car la paix et le développement sont indissociables. Puisse cette gratitude se transformer en un partenariat concret dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la science et de l'industrie.

Et, comme l'amitié s'exprime à travers la langue, je souhaiterais vivement que le russe soit intégré à nos programmes scolaires, afin que nos jeunes puissent communiquer directement entre eux.

Lindiwe Sisulu,
ancienne ministre des Relations internationales

ACTION HUMANITAIRE

Retour envisagé des Centrafricains réfugiés

Dans le cadre du suivi de la question des réfugiés centrafricains séjournant en République du Congo, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a été reçue le 19 octobre à Bangui par le président de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra.



La ministre remettant la lettre du président congolais à son homologue centrafricain./DR

Envoyée spéciale du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la ministre congolaise a remis au chef d'Etat centrafricain une lettre de son homologue congolais portant sur la situation des réfugiés centrafricains vivant au Congo, qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine dans des conditions dignes et sécurisées. À l'issue des échanges avec le président Touadéra, la ministre Lydie Pongault a fait part d'un accueil favorable. Elle a assuré que les Centrafricains résidant au Congo étaient la bienvenue dans leur pays. C'est ainsi que les ministres des Affaires sociales des deux pays ont convenu de travailler de concert pour l'élaboration d'un chronogramme devant permettre aux réfugiés de rentrer en Centrafrique dans la dignité et le respect de leurs droits. Ils entendent réunir les moyens nécessaires, avec l'appui du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, afin qu'un premier groupe regagne la Centrafrique avant la fin de l'année.

Le président centrafricain a salué cet engagement ainsi que les efforts de médiation prônés par son homologue congolais en faveur de la paix.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

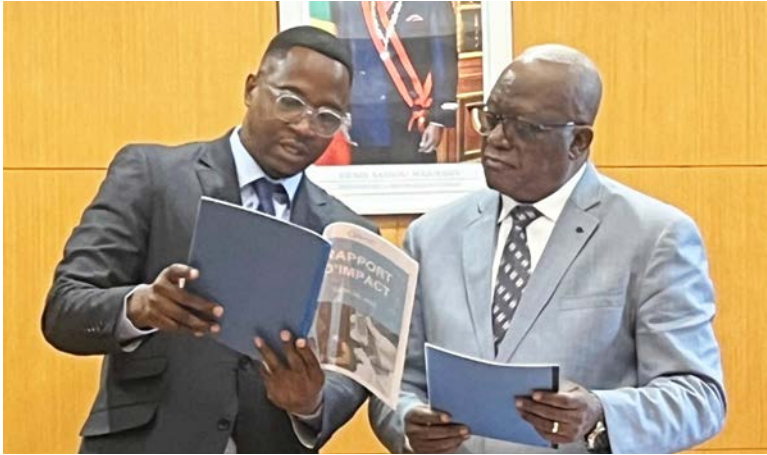
LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

MCPLC déterminée à faire bouger les lignes

Dans son combat qui consiste à mener les actions pour la lutte contre le diabète, l'Association Marcher courir pour la cause veut compter sur l'apport des plus hautes autorités pour changer la donne.

Le président Rodrigue Dinga Mbomi a présenté sa proposition de loi sur la lutte contre le diabète au premier vice-président de l'Assemblée nationale. Il garde l'espoir que sa préoccupation a rencontré une oreille attentive de l'Assemblée nationale. « Depuis 8 ans notre ONG s'est engagée fermement dans la lutte contre le diabète. C'est une maladie qui fait de nombreux ravages dans notre pays. Nous avons été reçus par le premier vice-président de l'Assemblée nationale qui a entendu notre message », a expliqué le président de MCPLC.

Cette proposition de loi sera suivie par Stella Smine Sassou Nguesso, marraine de l'association avec l'appui de la Commission santé, affaires sociales et genre en vue de son adoption. « Ils nous ont fait la présentation de l'impact de leurs activités. Cela nous a tellement plu parce que le diabète est une maladie qui tue silencieusement et c'est déjà très avancé. On a vu que leur réflexion était bonne. Et prendre cet engagement est vraiment avantageux pour la population congolaise parce que cette maladie n'attaque pas seulement les adultes, mais aussi les petits enfants. Il faudra bien que les gens soient sensibilisés



Rodrigue Dinga Mbomi présentant sa proposition à Léon Alfred Opimbat/DR

surtout en ce qui concerne l'alimentation et le comportement », a commenté Virginie Euphasie Dolama.

La présidente de la commission Santé et Affaires sociales a, par ailleurs, expliqué des procédures à suivre pour que la proposition se transforme en loi. « Ils vont écrire au président de l'Assemblée et nous allons recevoir cette proposition officiellement. Nous allons l'examiner. Si c'est recevable. On va tout faire pour qu'elle soit adoptée », a-t-elle précisé..

Rodrigue Dinga Mbomi a également présenté les activités que l'association a déjà réalisées en faveur de la lutte contre la maladie et celles à venir. Le 15 novembre,

MCPLC organisera la marche pour la promotion de la santé à Kintélé. Au cours de cette activité, l'association procédera à la sensibilisation et au dépistage gratuit avant la 3e édition de la soirée Elombé prévue pour le 27 novembre. Notons que dans la délégation de MCPLC se trouvait le Dr Vincent Dossou Sodjinou représentant de l'OMS au Congo qui a signifié qu'en adoptant cette loi, le Congo sera le premier pays. Léon Alfred Opimbat, 1er vice-président de l'Assemblée nationale s'est dit très satisfait des actions menées par l'association MCPLC, laquelle œuvre pour le bien-être de la population, une initiative à soutenir.

James Golden Eloué

MÉTIERS BANCAIRES

Formation des formateurs à l'African young leaders

Centre de simulation bancaire, African young leaders a pour vision d'aider les jeunes à l'insertion professionnelle et ceux qui travaillent déjà en mettant à leur disposition un cadre dans lequel ils peuvent se former dans les métiers de la banque. C'est dans ce cadre qu'une formation des formateurs y est organisée au sein de cette structure pour une période de trois à quatre mois, selon les modules.

La formation des formateurs est donnée par un expert dans le métier de la banque depuis plus de trente ans, partenaire d'African young leaders pour former ses agents, a expliqué le gérant de cette structure, Branham Ngambou Mbango Akiana. « African young leaders forme des formateurs, parce que nous ne pouvons pas nous mettre à former des jeunes dans les métiers bancaires sans que nous-mêmes ne soyons formés. Donc nous formons les formateurs afin qu'ils soient aptes à pouvoir transmettre le savoir au niveau des personnes qu'ils vont former. Les formateurs ce sont des personnes qui ont déjà travaillé dans le métier de la finance, mais qui n'ont pas ce côté pédagogique que tout formateur doit avoir. Parce qu'un bon employé n'est pas forcément pédagogue. Nous avons le devoir de leur inculquer des méthodes de pédagogie pour faire en sorte qu'ils soient aptes à pouvoir transmettre le savoir

qu'ils ont», a-t-il expliqué.

Le but final, c'est d'amener des jeunes à avoir une plus grande facilité à l'insertion dans le monde professionnel. Car, la plupart de ceux qui sortent de l'université ont des connaissances théoriques mais pas pratiques. Or, les entreprises actuelles n'ont pas forcément le temps de former tous leurs employés, parce que cela prend du temps et de l'argent. C'est pourquoi l'importance de former les personnes qui sont aptes à pouvoir travailler. Une manière de les aider lorsqu'elles vont se lancer dans le monde de l'emploi. Après la formation, les bénéficiaires auront une plus grande aisance à pouvoir trouver un travail. La formation des formateurs ne sera pas limitée, parce qu'il y a de plus en plus de modules qui s'ajoutent, tout en sachant que le métier et le secteur de la banque sont de tout temps en mouvement. «Nos formateurs seront constamment formés sur les nouveaux logiciels,

les nouvelles règles, bref, sur tout ce qui sera nouveau dans le système bancaire», a ajouté le gérant d'African young leaders.

Une formation orientée vers les banques et microfinances

Jean Lepoua, l'un des formateurs, a précisé que la session est dirigée vers les banques et les microfinances. Un effectif de huit personnes suit cette formation. Le niveau de base requis est le baccalauréat et elles en sortiront avec le bon de classification qui pourra leur faciliter un recrutement dans une quelconque structure bancaire.

Ervé Viviane Bassouaka, formatrice au sein d'African Young leaders, a fait monnaie-finace et banque. Pour elle, l'avantage est dans beaucoup de cas. « On ne bénéficie pas seulement de la formation comme telle, mais c'est en fait une formation qui nous aide à être placés quelque part un jour; à nous défendre face à ce qu'on aura. Aujourd'hui, on voit



Les formateurs suivant la séance./DR

des gens diplômés de master, de licence dans les entreprises qui sont incapables de défendre leur diplôme. On voit des gens qui sortent des universités privées ou publiques avec des diplômes et ne pas subir une bonne formation. Ici, on nous forme, on nous apprend le métier; on nous met dans le bain, on nous fait comprendre c'est quoi la caisse, bref, on nous forme pour défendre ce que nous avons appris. J'invite les étudiants, les travailleurs qui veulent se spécialiser aux métiers de la banque de venir; car nous sommes là pour eux, et ils ne seront pas du tout déçus», a-t-elle souligné.

Pour sa part, Angelina Vov Dellat, secrétaire administrative et comptable à African Young leaders, a signifié que le but de cette formation n'est pas seulement de s'asseoir en tant que secrétaire comptable, mais de transmettre également le savoir-faire qu'ils

connaissent. Étant donné qu'ils sont un centre de formation en simulation bancaire, ils sont donc censés connaître les fondements, les principes liés à cette formation. « Je veux adresser un message aux étudiants, aux demandeurs d'emploi, aux sociétés, aux entreprises qui sont dans le besoin, qui pensent qu'ils peuvent former leurs employés qui accusent quelques difficultés, par exemple, de ne pas hésiter de venir à African Young leaders. Nous sommes un centre de formation et nous faisons également le service de placement du personnel. Aux étudiants, la porte est grandement ouverte à tous ceux qui veulent apprendre le métier de la banque», a-t-elle lancé. Notons que parmi les formateurs, il y a Sydney Tchikaya, Donel Opendza, Ervé Viviane Bassouaka, Angelina Vov Dellat et Jean Lepoua, ...

Bruno Zéphirin Okokana

RUSSIE-UE

Le 22^e paquet de sanctions annonce une confrontation de longue durée

À Bruxelles, Ursula von der Leyen et António Costa excluent tout allègement des sanctions tant que la guerre se poursuit. Entre pression économique, sécurité énergétique et adhésion ukrainienne, l'Union européenne (UE) veut maintenir Moscou sous contrainte, sans garantie que cette stratégie accélère la paix.

Le message envoyé par Bruxelles est sans ambiguïté. Le 16 octobre 2026, à l'occasion du Conseil européen, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a affirmé que l'UE ne lèverait « aucune sanction » contre la Russie tant que celle-ci ne mettrait pas fin à la guerre en Ukraine. Elle a également annoncé la préparation d'un 22^e paquet de mesures restrictives. Le président du Conseil européen, António Costa, a défendu la même ligne : ne pas réduire la pression, mais renforcer le soutien politique, financier et militaire à Kyiv.

Les sanctions, instrument de puissance et de coercition

Cette position s'inscrit dans une stratégie européenne qui vise à réduire les ressources financières et industrielles mobilisables par Moscou pour poursuivre son effort de guerre. Les restrictions commerciales, les mesures visant les revenus énergétiques, les services financiers et la flotte fantôme russe cherchent à renchérir le coût économique du conflit et à limiter les possibilités de contournement. Le 23 juillet 2026, l'UE avait adopté son 21^e paquet de sanctions, ciblant notamment les secteurs énergétique et financier ainsi que des acteurs liés au complexe militaro-industriel russe. En octobre, elle a encore renforcé les mesures visant des entreprises et des responsables de l'industrie militaire. La préparation d'un nouveau paquet témoigne donc de la continuité de cette politique, même si son efficacité dépend aussi de son application et

de la coopération des pays tiers. La logique européenne est celle d'une pression cumulative : restreindre les revenus, compliquer l'accès aux technologies sensibles et accroître les coûts de la guerre. Mais les sanctions ne constituent pas, à elles seules, un mécanisme automatique de négociation. Leur impact dépend de la capacité de la Russie à s'adapter, de ses partenaires commerciaux et de la volonté politique des deux camps.

L'énergie ukrainienne, nouveau front stratégique

À Bruxelles, la protection des infrastructures énergétiques et hydrauliques ukrainiennes s'est imposée comme une priorité à l'approche de l'hiver. Ursula von der Leyen a accusé Moscou d'avoir ignoré le cessez-le-feu énergétique soutenu par Washington et d'avoir intensifié ses attaques. Ces propos traduisent la position européenne ; les accusations précises relatives au respect de cette trêve doivent être distinguées d'une vérification indépendante des faits. Pour Kyiv, l'urgence est concrète : préserver l'approvisionnement électrique, protéger les installations critiques et disposer des moyens financiers et militaires nécessaires. Volodymyr Zelensky a ainsi placé l'énergie, la défense aérienne et le financement au cœur de ses demandes pour 2026 et 2027. L'enjeu dépasse le seul champ militaire : il touche à la résilience économique, au fonctionnement des services publics et à la capacité de la population à traverser l'hiver.

L'adhésion de l'Ukraine, une dimension géopolitique majeure

La perspective européenne de l'Ukraine complète ce dispositif. L'ouverture de nouveaux groupes de négociation et les réformes engagées par la Rada illustrent la volonté de Bruxelles de maintenir le processus d'adhésion, malgré la guerre. Cette perspective représente un levier politique de long terme, mais elle ne signifie pas que l'entrée dans l'Union soit acquise : le processus reste soumis à des conditions et à des décisions des États membres.

Une stratégie européenne face à ses propres limites

Pour l'UE, la difficulté sera de maintenir l'unité des Vingt-Sept, de limiter les contournements et de soutenir durablement l'Ukraine sans ignorer les coûts économiques et budgétaires de cet engagement. Pour Moscou, la prolongation des restrictions renforce l'incitation à diversifier ses partenaires et ses circuits commerciaux. Les déclarations de Bruxelles ferment, à ce stade, la porte à un allègement unilatéral des sanctions. Elles ne ferment pas nécessairement celle de la diplomatie : António Costa a précisément appelé Moscou à accepter un véritable cessez-le-feu et à négocier. La question stratégique est désormais de savoir si la pression économique peut contribuer à modifier le calcul du Kremlin ou si elle accompagnera une guerre longue, dans laquelle sanctions, énergie et alliances deviennent des instruments permanents de confrontation.

Noël Ndong

COOPÉRATION RUSSIE-CONGO

L'agriculture et la santé au cœur des attentes

En prélude du troisième sommet Russie-Afrique, qui se tiendra les 28 et 29 octobre à Moscou, le journal « Les Dépêches de Brazzaville » a réuni le 15 octobre à Brazzaville, en collaboration avec la chaîne ADIAC TV, plusieurs personnalités publiques afin d'échanger sur l'évolution de la coopération entre la Russie et la République du Congo.

En présence de l'ambassadeur adjoint de la Fédération de Russie au Congo, Grant Beglarian, la rencontre portée sur le thème « Coopération russo-congolaise : investir dans l'énergie et l'agro-industrie pour accélérer la transformation du Congo » a permis aux intervenants de passer en revue les acquis, les perspectives et les obstacles liés aux domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la santé publique.

Les débats ont mis en évidence le caractère prioritaire que représente, ces dernières années, l'agriculture au Congo afin de devenir un secteur clé pour son économie. Ils ont tout aussi révélé les facteurs bloquants de ce développement qui, selon le secrétaire général de la Chambre de commerce de Brazzaville, Rémy Bobiba, serait dû à « l'exode rural ». Les experts Isidore Ondoki et Rémy Boubiba, tous les deux dans le secteur du commerce, ont jugé pertinent le renforcement de la coopération russo-congolaise dans ce domaine, à la condition qu'il réponde aux besoins réels du marché et aux priorités nationales. « Les agriculteurs, comme avec les médecins, le plus important pour nous, c'est de créer des générations de spécialistes congolais », ont-ils affirmé.

Sur le volet sanitaire, les interventions ont rappelé le progrès tangible de la coopération entre les deux pays avec à la clé la dotation d'un laboratoire mobile destiné à la détection des maladies infectieuses et la mise en place très prochaine d'un centre russo-congolais consacré à l'épidémiologie et à la prévention des infections. « Une délégation de l'institut de Russie a effectivement visité nos équipements et nous avons convenu de l'emplacement du centre. Des engagements ont, d'ailleurs, été pris par la partie russe », a confirmé le directeur général de l'Institut national de biologie et de surveillance sanitaire de Pointe-Noire, Magloire Boumba, sur les avancées de ce partenariat.

A l'issue des échanges, plusieurs pistes de nature à alimenter de futurs projets et accords entre Brazzaville et Moscou ont été dégagées par la partie congolaise. « Nous avons un plan de la Russie, autant en matière de recherche épidémiologique, qu'en matière sanitaire, mais aussi en matière agricole, parce que la Russie est une puissance complète et totale », a reconnu l'expert en commerce agricole, Isidore Ondoki.

Le représentant de l'ambassadeur de Russie s'est félicité des efforts consentis entre les deux pays afin de perpétuer cette relation bâtie depuis des décennies. « Comme toujours, nous attendons une importante délégation congolaise pour discuter sur l'ensemble des projets conjoints de coopération mutuellement avantageuse », a-t-il souligné.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FONEA

Une formation destinée aux jeunes de Makoua porteurs de projets

Depuis le 20 jusqu'au 30 octobre 2026, Le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) a posé ses valises à Makoua, département de la Cuvette, où il organise depuis le 20 octobre, une session de formation des jeunes porteurs des projets d'entreprise, pour transformer les ambitions en opportunités économiques. Une initiative saluée soutenue par Serge Itoua, conseiller départemental de la Cuvette, élu de Makoua.

Pendant dix jours, des jeunes porteurs de projets vont bénéficier d'une formation pratique destinée à renforcer leurs capacités et à leur donner des outils nécessaires pour les concrétiser. Ils seront ainsi encouragés à l'apprentissage des méthodes nécessaires à l'élaboration d'un plan d'affaires bancable. L'objectif étant de leur permettre de mieux structurer leurs idées, de concevoir des projets économiquement viables, de rechercher des financements et, à terme, contribuer à la création d'emplois et de richesses. Cette formation s'inscrit dans la dynamique de promotion de l'entrepreneuriat impulsée par le gouvernement qui, à travers le déploiement du Fonea à Makoua, renforce ainsi la proximité des dispositifs de formation

avec la population. Aussi, le gouvernement encourage les Congolais à devenir des acteurs de leur propre réussite économique. Il ne s'agit seulement pas de former, mais de préparer les bénéficiaires à entreprendre, à innover, à créer des activités durables et à participer activement à la transformation économique de leurs communautés. Soucieux de l'avenir des jeunes de Makoua à la quête perpétuelle d'emplois stables, Serge Itoua, élu local de la contrée et membre du bureau politique du Parti congolais du travail, avant d'inviter les participants à une véritable prise de conscience face à l'opportunité qui leur est offerte, a salué l'initiative du Fonea. « Les bénéficiaires doivent prendre cette formation au sérieux, s'investir pleine-



Une vue des participants/Adiac

ment dans les apprentissages. L'enjeu est donc de transformer les connaissances acquises en projets concrets, capables de générer des activités et des emplois au profit de la population

», a-t-il lancé. Serge Itoua a rappelé aux bénéficiaires que la formation ne constitue pas une fin en soi, mais un tremplin vers l'autonomie économique, l'innovation et la création de richesses.

Stanislas Okassou

CENTRAFRIQUE

Une demande de prolongation du mandat des Casques bleus

La situation sécuritaire en République centrafricaine reste fragile, malgré des avancées enregistrées dans le désarmement des groupes armés et le processus électoral. Devant le Conseil de sécurité des Nations unies, la cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), Valentine Rugwabiza, a mis en garde contre un retrait prématuré des Casques bleus.

Alors que près de 2 000 combattants ont été désarmés et que le dernier cycle électoral arrive progressivement à son terme, les violences continuent de menacer plusieurs régions du pays, particulièrement dans le Nord-Est et le Sud-Est. S'exprimant le 20 octobre devant le Conseil de sécurité des Nations unies, Valentine Rugwabiza a présenté un bilan contrasté de la situation nationale. Si les avancées enregistrées témoignent des efforts déployés pour rétablir l'autorité de l'État, la persistance des activités des groupes armés, notamment à proximité des sites miniers et le long des couloirs de transhumance, souligne les défis qui restent à relever. La dégradation de la situation sécuritaire est également alimentée par les tensions régionales, en particulier par les conséquences de la guerre au Soudan, dont les effets se font



Des Casques bleus protégeant les civils/DR

sentir dans les zones frontalières centrafricaines. L'attaque survenue à Am Dafock, localité située à la frontière soudanaise, illustre l'ampleur des menaces auxquelles le pays reste exposé. Le 30 juin dernier, des combattants appartenant à des groupes ar-

més centrafricains, appuyés par des éléments soudanais non identifiés, ont pris le contrôle de cette localité. Selon le dernier rapport du secrétaire général des Nations unies, les affrontements ont fait vingt-neuf morts, dont sept civils, ainsi que vingt-

quatre blessés. Quelque 17 500 habitants ont également été contraints de fuir leurs domiciles pour se réfugier à proximité d'une base de la Minusca. La mission onusienne a elle-même été prise pour cible, faisant six Casques bleus blessés. Les forces gouvernementales ont repris le contrôle d'Am Dafock. Toutefois, les mouvements de groupes armés se poursuivent dans la zone frontalière entre la République centrafricaine, le Tchad et le Soudan, entretenant un climat d'insécurité pour la population locale. Pour la cheffe de la Minusca, ces événements témoignent de la vulnérabilité des acquis sécuritaires et de la menace que représente l'instabilité régionale pour la consolidation de la paix en Centrafrique. En outre, l'attaque d'Am Dafock a mis en évidence les difficultés opérationnelles auxquelles la mission de maintien de la

paix est confrontée. En pleine saison des pluies, les hélicoptères constituaient le seul moyen d'accès à cette localité, compliquant le déploiement rapide des renforts. Pour répondre à la situation, la Minusca a dû redéployer des troupes et des moyens aériens depuis d'autres secteurs sensibles. Cette réorganisation des dispositifs de sécurité comporte toutefois le risque d'affaiblir temporairement la présence de la mission dans les zones ainsi dégarnies. Dans ce contexte, les Nations unies soulignent les risques qu'entraînerait un désengagement prématuré des Casques bleus. La persistance des violences, les fragilités des institutions sécuritaires et les répercussions de la crise soudanaise plaident en faveur d'une approche prudente de l'évolution de la présence onusienne.

Fiacre Kombo

REPRÉSENTATION DES AVOCATS DEVANT LES HAUTES JURIDICTIONS

Me Kalala questionne la conformité des pratiques judiciaires aux textes légaux

En prévision des prochaines rentrées judiciaires 2026-2027 censées remettre en selle les instances judiciaires nationales, Me Kalala Mukena soumet à la critique collective une thématique relative à la représentation des avocats devant la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour commune de justice africaine (CCJA).

Dans sa dernière correspondance adressée au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, Me Kalala Mukena, connu pour la hauteur de ses réflexions, met une emphase soutenue sur le non respect des textes régissant le secteur judiciaire par ceux qui sont supposés en être les garants. Avocat au barreau près la Cour suprême de justice, il s'insurge contre des confrères des barreaux près la Cour d'appel et ceux inscrits aux tableaux des barreaux près les Cours d'appel, sans oublier les stagiaires de quatre ans de profession, d'exercer leur profession devant toutes les hautes juridictions du pays, et même devant la CCJA, en violation des textes. Il s'agit notamment des articles 51, 78, 103, 106 et 111 de la loi de 1979 du barreau. Il ajoute que les «avocats à la Cour d'appel avec des procurations» justifient leur incur-sion dans cette haute sphère

juridictionnelle en se basant sur une interprétation biaisée de l'article 103 de la loi du barreau. Pour Me Kalala, le chef de l'Etat y est présenté comme un alibi afin de donner un vernis de crédibilité à cette approche malencontreuse. S'adressant à ce sujet au président de la République, il assène : «L'article 107 est une de vos écritures qui est visée par les serments des magistrats et des avocats. Son respect, en toutes les matières, s'impose aussi aux juges constitutionnels, ceux de cassation et aux avocats». Sur la même lancée, il poursuit : «Dans aucune de vos dispositions transitoires de

2013 et 2016 n'apparaissent ni «avocat au barreau près la Cour d'appel ni procuration spéciale». Me Kalala Muena en appelle, par ailleurs, à la conscience des juges constitutionnels, ceux de cassation, ses confrères de fond ainsi que leurs bâtonniers respectifs de bien lire les articles 107 et 111 de la loi du barreau. Ces dispositions, note-t-il, excluent les «avocats à la Cour d'appel avec des procurations» des hautes institutions judiciaires susmentionnées. Pour lui, les magistrats du siège et du parquet général, du Conseil d'Etat et ceux d'autres hautes juridictions sont les premiers responsables de la confusion créée.

Ces derniers feraient fi de l'existence du président de la République dans leurs arrêts respectifs rendus en violation des articles 71, 73 et 111 de la loi du barreau. Et paradoxalement, constate-t-il, lesdits arrêts et jugements sont exécutés au nom et ordre du chef de l'État, piétinant de ce fait la loi du barreau et les dispositions transitoires. Me Kalala questionne la pertinence des arrêts des hautes juridictions, y compris ceux de la CCJA, dont le frontispice porte les noms, prénoms, fonctions et ordres du chef de l'État, alors que leurs auteurs méconnaîtraient les dispositions abrogatoires, transitoires et le Titre I de

1982. L'avocat dénonce une contradiction qu'il juge flagrante : depuis des années, le président de la République, en sa qualité de magistrat suprême, serait associé à des arrêts qui couvrent le refus d'application de la loi par des juges ayant pourtant juré devant lui de respecter les lois de la République. Dorénavant, seuls seront pris en compte les arrêts, jugements et ordonnances dont les signataires auront respecté ou observé la Constitution, toute loi en vigueur et tout traité auquel la République démocratique du Congo a adhéré à l'instar de l'Ohada. À tout prendre, Me Kalala Muena évoque un argument de droit, imparable : «La représentation en justice relève de la seule loi du barreau et pas de l'organisation des juridictions comme c'est le cas de l'article 405 alinéa 2 de la loi organique d'octobre 2016». C'est tout dire !

Sylvain Andema

La représentation en justice relève de la seule loi du barreau et pas de l'organisation des juridictions comme c'est le cas de l'article 405 alinéa 2 de la loi organique d'octobre 2016».



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec YASIKA 2026, Eni fait grandir les talents et l'innovation au Congo

Brazzaville, le 16 octobre 2026 – Le programme YASIKA, placé sous le thème « L'innovation prend racine au Congo » et porté par Joule, l'école d'entrepreneuriat d'Eni, en partenariat avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial congolais, a officiellement clôturé sa deuxième édition ce vendredi 16 octobre 2026, à Brazzaville.

Placée sous le patronage de Madame Irène

Sur ses deux premières éditions, YASIKA a ainsi accompagné 69 entrepreneurs et innovateurs, enregistré plus de 294 candidatures et mobilisé un réseau de 71 acteurs locaux et de 10 mentors. Ces résultats témoignent de la dynamique créée autour du programme et de l'engagement d'Eni en faveur du développement des talents locaux et de l'innovation durable.



Marie-Cécile MBOUKOU-KIMBATSA, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat et marraine de l'édition 2026, la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence des autorités, des parties prenantes et de la société Eni Congo représentée par son Directeur Général, Monsieur Alberto NOCERINO.

Les résultats de cette deuxième édition illustrent la contribution de YASIKA au développement de l'entrepreneuriat et au renforcement de l'écosystème entrepreneurial congolais. Le programme a enregistré plus de 160 candidatures, soit une hausse d'environ 20 % par rapport à sa première édition, et a su maintenir l'ensemble de ses participants jusqu'au terme du parcours.

À travers un dispositif d'accompagnement associant coaching, mentorat, ateliers et bootcamps, YASIKA a dispensé plus de 3 255 heures de formation et d'accompagnement. Le programme a également franchi une nouvelle étape dans sa démarche de co-innovation avec le lancement de deux nouvelles preuves de concept (Proofs of Concept – PoC), développées avec Agrideck et Avitech.

« À travers cette initiative, Eni Congo et Joule réaffirment leur engagement en faveur du développement des talents locaux, de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'émergence de solutions innovantes contribuant à une économie plus durable et inclusive. La première



édition avait déjà permis à plusieurs start-ups de développer des projets pilotes répondant à des enjeux concrets du pays. Cette expérience renforce notre conviction que l'innovation et les talents locaux constituent des leviers essentiels de création de valeur durable au Congo », a déclaré



Monsieur Alberto Nocerino, Directeur général d'Eni Congo.

YASIKA s'inscrit dans le cadre d'une collaboration renforcée entre Eni Congo et le ministère des Petites et Moyennes Entre-

Présent en République du Congo depuis 1968, Eni y a réalisé une production en quote-part d'environ 70 000 barils équivalent pétrole par jour en 2025, un niveau qui devrait atteindre 110 000 barils équivalent pétrole par jour en 2026. Eni est aujourd'hui le premier producteur de Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

L'entreprise fournit le gaz nécessaire au fonctionnement de la Centrale Électrique du Congo (CEC), qui représente environ 70 % de la capacité nationale de production d'électricité, et contribue au renforcement du réseau de transport d'électricité à haute tension.

Eni participe également à la transition énergétique à travers plusieurs initiatives, notamment son projet de production de matières premières agricoles destinées à la fabrication de biocarburants. Ce projet vise à intégrer la République du Congo dans la chaîne de valeur des biocarburants et à contribuer au développement du secteur agro-industriel.

Par ailleurs, l'entreprise met en œuvre des programmes visant à améliorer l'accès des communautés locales à l'énergie, à l'eau et aux services de santé, tout en contribuant à la diversification de l'économie.

Contacts de l'entreprise :

Communication Externe de Eni Congo

Tel: +242 05 800 6110 / + 242 05 273 558 / +242 05 628 7204

Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456

Switchboard: +39 0659 821

ufficio.stampa@eni.com

segreteria.societaria.azionisti@eni.com

investor.relations@eni.com

Website: www.eni.com

prises et de l'Artisanat, formalisée en octobre 2025 autour de l'agriculture et de l'innovation entrepreneuriale. Ce partenariat vise notamment à renforcer les compétences des entrepreneurs, à faciliter leur accès aux possibilités de financement et à soutenir le développement des chaînes de valeur locales.

À propos de Joule

Joule est l'école d'entrepreneuriat d'Eni. Elle accompagne le développement d'initiatives entrepreneuriales et de start-up innovantes, notamment dans les domaines de la transition énergétique, de la décarbonation et du développement durable. À travers Joule, Eni soutient les talents et les initiatives susceptibles de contribuer à la transformation économique, énergétique et environnementale des pays dans lesquels elle opère. Joule favorise également la collaboration avec les institutions, les partenaires locaux et les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

À propos d'Eni Congo



RÉUNION TRIPARTITE CONGO-RDC-HCR

La situation des réfugiés examinée à Brazzaville

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a lancé le 20 octobre à Brazzaville les travaux de la sixième réunion tripartite regroupant la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés(HCR). Cette rencontre permettra, entre autres, de déterminer les modalités d'un retour volontaire des réfugiés de la RDC, dans le respect des conditions de sécurité, de protection et de réintégration dans les zones concernées.

À l'ouverture des travaux, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a tenu à fixer l'objectif de la rencontre qui est celui d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la cinquième réunion tripartite organisée en 2019 en RDC, d'apprécier les progrès accomplis et d'engager les actions nécessaires pour un retour volontaire et digne. Les réfugiés concernés proviennent principalement de deux zones de la RDC. La première est le territoire de Kwamouth, dans la province du Mai-Ndombe, à l'Ouest, d'où environ 5 800 personnes ont fui vers le district de Ngabé, dans le département du Djoué-Léfini en raison des violences intercommunautaires de 2022. La seconde est la province du Nord-Kivu, à l'Est, où les affrontements armés ont contraint environ 8 000 personnes à se réfugier au Congo, rien qu'en 2025. En outre, dès fin 2018, des violences intercommunautaires dans la région de Yumbi avaient aussi poussé environ 16 000 personnes à fuir vers le Congo. Reconnaissant que les défis humanitaires demeurent importants, la ministre a relevé que les pers-



La photo de famille à l'ouverture des travaux/Adiac

pectives de stabilisation observées dans certaines zones de retour invitent à poursuivre le dialogue, à renforcer la coordination entre les populations et à explorer toutes les possibilités susceptibles de favoriser des solutions pérennes. « Notre responsabilité commune est de transformer les engagements pris en mesures concrètes au bénéfice des réfugiés comme des communautés qui les accueillent », a-t-elle indiqué. Elle a réaffirmé le soutien constant du gouvernement de la République du Congo à pour-

suivre la coopération avec celui de la RDC et le HCR, dans le respect du droit international des réfugiés et des principes humanitaires. « La protection de la dignité humaine est une responsabilité collective qui transcende les réfugiés », a souligné la ministre Lydie Pongault. S'exprimant au nom de la RDC, la ministre d'État en charge des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, Eve Bazaiba Masudi, a exprimé la gratitude de son gouvernement pour l'accueil réservé à sa délégation et aux compatriotes réfugiés.

Elle a rappelé que la présente réunion s'inscrit dans la continuité des travaux de 2019 et des recommandations de la onzième session de la Commission spéciale de défense et de sécurité tenue à Oyo, dans le département de la Cuvette, le 31 juillet 2025. Elle a jugé essentiel d'examiner l'élargissement des champs d'application des accords de 2010 afin de permettre aux réfugiés ayant fui les violences de bénéficier d'un cadre approprié pour leur retour volontaire.

Dans son discours, la ministre de la RDC a fait état des efforts de stabilisation des zones de retour, malgré la persistance de foyers d'insécurité dans certaines localités du Nord-Kivu, annonçant la tenue prochaine d'un forum de paix et de réconciliation dans son pays. « Le retour doit être volontaire, sûr et digne, et s'accompagner de mesures concrètes pour la réintégration des rapatriés, avec une attention particulière aux personnes les plus vulnérables », a-t-elle souhaité. Le HCR, troisième partie dans ce pourparlers, par la voix de son représentant, Maurice Azomankpo, a salué l'esprit de solidarité et d'hospitalité du Congo à l'égard de ces réfugiés. Il a rappelé que l'accord tripartite signé à Kinshasa le 10 juin 2010, ainsi que ses modalités pratiques adoptées en janvier 2019, continuent de constituer un cadre essentiel pour le retour sûr et digne des réfugiés. Il a insisté sur le fait que les réfugiés et rapatriés sont aussi des acteurs du développement et a réaffirmé la pleine disponibilité du HCR à accompagner les gouvernements.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

MINISTÈRE DE LA COORDINATION DES
INFRASTRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DELEGATION GÉNÉRALE
AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS
EN PARTENARIAT MULTILATERAL

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

N° _____ / **MATGT-DGGT-CEP.**

PROJET D'APPUI À LA CONNECTIVITÉ RÉGIONALE DU RÉSEAU ROUTIER CONGOLAIS (PACOR)

CELLULE D'EXÉCUTION DU PROJET (CEP)

COMMUNIQUÉ

Objet : Information du public sur la disponibilité du Plan de participation des parties prenantes (P3P) relatif à la section Ndembo–Kibangou de la route Dolisie–Kibangou, dans le département du Niari.

Dans le cadre de la préparation du Projet d'appui à la connectivité régionale du réseau routier congolais (PACOR), pour lequel le Gouvernement de la République du Congo sollicite un financement auprès de la Banque africaine de développement (BAD), il a été procédé à l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale requis pour assurer une prise en compte appropriée des enjeux environnementaux et sociaux liés aux investissements envisagés.

À ce titre, un **Plan de participation des parties prenantes (P3P)** a été élaboré pour la section Ndembo–Kibangou de la route Dolisie–Kibangou, dans le département du Niari.

Ce document vise à garantir l'information, la consultation et la participation effective des populations riveraines, des autorités locales, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes concernées, tout au long de la préparation et de la mise en œuvre du projet.

Le rapport du P3P, approuvé par la Banque africaine de développement, présente notamment :

- L'identification et l'analyse des parties prenantes concernées par le projet, notamment les populations riveraines, les autorités administratives et locales, les acteurs économiques et les groupes vulnérables ;
- Les modalités d'information, de consultation et de participation des parties prenantes aux différentes étapes du projet ;
- Les dispositions prévues pour recueillir et prendre en compte les préoccupations, attentes et recommandations des populations concernées ;
- Le mécanisme de gestion des plaintes destiné à permettre aux personnes affectées ou intéressées de faire connaître leurs préoccupations et d'obtenir un traitement approprié ;
- Les responsabilités institutionnelles, les moyens de mise en œuvre et les dispositions de suivi et d'évaluation du processus de participation des parties prenantes.

Dans un souci de transparence et conformément aux exigences de sauvegarde environnementale et sociale de la BAD, la **Cellule d'exécution du projet (CEP)** porte à la connaissance du public que le rapport du P3P est **disponible** sur le site officiel de la Banque africaine de développement : www.afdb.org

Fait à Brazzaville, le 15 Octobre 2026

Le Coordonnateur de la cellule,

Signé

BATOUNGUIDIO.

LIVRE

« Nostalgie villageoise et identité en régression » plaide pour un retour aux sources

Le centre culturel Zola a accueilli, le 17 octobre, la présentation-dédicace de l'ouvrage « Nostalgie villageoise et identité en régression », écrit par Roch Freddy Niambi et publié aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville en mars dernier. Devant un public composé de professionnels et d'amoureux du livre, cette rencontre littéraire s'est transformée en une invitation à revisiter la mémoire collective et à préserver les richesses culturelles des peuples, notamment Dondo et Kamba.

Dans cet essai de 136 pages réparties en dix chapitres, l'auteur fait revivre les paysages, les coutumes et les solidarités d'autrefois, particulièrement dans le district de Mfouati et ses environs. Contes, proverbes, recettes culinaires, instruments et rythmes traditionnels, notamment le « ndara » et le « kodobo », composent ce patrimoine menacé par les mutations sociales, l'exode rural et l'attrait grandissant des modèles urbains.

Observateur des transformations socioculturelles, Roch Freddy Niambi ne se contente pas de célébrer le passé. Il appelle à une réconciliation entre héritage ancestral et modernité, tout en dénonçant les pratiques traditionnelles rétrogrades qui entravent le développement rural. « Les habitudes des communautés évoluent clopin-cloplant. La population est devenue cliente de nouveautés », écrit-il dans son avant-propos, mettant en garde contre les dérives qui accompagnent

parfois ces changements. La mémoire comme boussole.

Au cours du panel marquant cet événement, Sauve-Gérard Ngoma Malanda a souligné la portée historique et pédagogique de l'ouvrage. Selon lui, le livre restitue les valeurs qui structuraient autrefois la vie communautaire et permet aux nouvelles générations de découvrir un univers qu'elles connaissent peu. Il y voit un plaidoyer pour la reconquête des repères identitaires, sans renoncer aux apports de la modernité.

Un autre intervenant, Samuel Kidiba a, pour sa part, salué la pertinence du titre, qui sonne comme une alerte face à l'effacement progressif des identités culturelles. Il a



Roch Freddy Niambi dédicant un échantillon de son ouvrage *Adiac*

notamment insisté sur la dimension mémorielle de l'œuvre, nourrie de faits, de lieux et de personnages qui éclairent l'histoire des communautés du sud du Congo.

Appoliane Josué-Mavoungou, directeur général adjoint de L'Harmattan Congo-Brazzaville, s'est également réjoui de la publication de cet ouvrage, estimant qu'il offre aux jeunes nés en ville une fenêtre sur la vie villageoise d'autrefois et les encourage à renouer avec leurs racines.

Modérée par Paule Kembu Kiouari et Didier Messie Lelekat, la rencontre a aussi été ponctuée d'un intermède musical du groupe folklorique Songa Zola de Ndara Badondo, donnant une résonance vivante aux tradi-

tions évoquées.

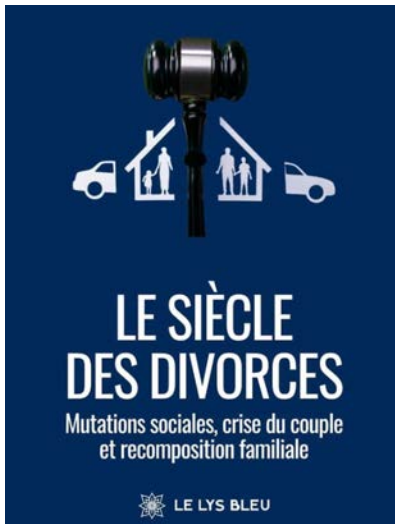
Prenant la parole, Roch Freddy Niambi a rappelé l'urgence de transmettre cet héritage. « Nous devons nous ressaisir. Tous ceux qui vivent aujourd'hui en ville ne sont pas tous nés en ville. Ils viennent de quelque part. Or, ce quelque part est en perte de valeur, d'identité et de moeurs car à l'abandon. Et le constat est presque le même dans plusieurs départements », s'insurge-t-il. Après dix années de recherche, il souhaite que son livre suscite une prise de conscience collective et encourage la préservation des villages, lieux de mémoire, de solidarité et de transmission. La cérémonie s'est achevée par une séance de dédicace, dans une atmosphère où la littérature s'est faite passerelle de conscientisation. Car, derrière la nostalgie, une question demeure : que restera-t-il de nos identités si nous nous détachons totalement de nos origines ?

Merveille Jessica Atipo

Sainval Dimitri Olingui présente «Le siècle des divorces»

Paru aux éditions Le Lys Bleu, *Le siècle des divorces, mutations sociales, crise du couple et recomposition familiale* est un ouvrage de 148 pages, dans lequel Sainval Dimitri Olingui dresse une radiologie sans concession des mutations matrimoniales. L'ouvrage a été officiellement présenté le 17 octobre à la Maison Russe au cours d'un café littéraire organisé par le Cercle de réflexion Alliance Koongo, sous la direction de l'éditeur et critique littéraire Ramsès Bongolo, en présence de Me Cyr Sita, avocat, et de Serge Banzouzi, homme de lettres.

Dans son essai sociologique, Sainval Dimitri Olingui explique que dans l'Afrique subsaharienne contemporaine, et plus particulièrement au sein des sociétés bantoues, l'institution matrimoniale traverse une secousse sans précédent. La grande robe blanche et la promesse d'un conte de fées éternel s'effritent. En cause: une inflation spéculative où l'organisation d'un mariage traditionnel dépasse souvent le capital requis pour lancer une petite entreprise. Face à des exigences financières devenues insoutenables, où la belle-famille réclame parfois des millions en cash ou du matériel sous prétexte de « rembourser » la scolarité de la mariée, les jeunes inventent des parades. C'est l'essor du « Yakatofanda » (« vivons ensemble »), un concubinage informel sans mairie ni dot. Un choix économique pour contourner la ruine, évitant aux jeunes époux de devenir des « éternels aigris » étouffés par les dettes. Ce que l'on pourra assimiler à l'effondrement du contrat traditionnel. L'ouvrage de Sainval Dimitri Olingui, déconstruit également le mythe de la femme au foyer traditionnelle passive, précisant que ce confinement à la cuisine était une invention urbaine coloniale et postcoloniale. « De nos jours, instruites et diplômées, les femmes ont réinvesti le champ économique. Elles ramènent un salaire, paient les loyers et gèrent la scolarité. Cette redistribution des cartes crée des étincelles. L'homme traditionnel, habitué à régner en « PDG », doit désormais partager le pouvoir avec un « conseil d'administration », écrit l'auteur.



Les dérives intimes liées à la mondialisation

Le livre met en lumière les dérives intimes liées à la mondialisation et au numérique. Il s'agit entre autres de la dérive des performances. En effet, pour atteindre les standards irréalistes diffusés sur Internet, jeunes et moins jeunes s'adonnent au « fétichisme du match », en consommant des aphrodisiaques ou des écorces frêlatées surdosées. Conséquence directe : des accidents cardiovasculaires mortels surviennent lors des rapports. Il y a aussi l'infidélité à l'ère de la science. A propos, l'auteur aborde aussi le phénomène des infidélités express.

En somme, pour Sainval Dimitri Olingui, le siècle des divorces montre que le logiciel patriarcal d'hier ne fonctionne plus sur les réalités d'aujourd'hui. L'amour de demain ne consistera-t-il pas à réinventer le célibat sous la forme d'une alliance choisie et respectueuse ?

Bruno Zéphirin Okokana

Christelle Bakima Poundza décrypte la France contemporaine à travers Aya Nakamura

Publié le 16 octobre aux Éditions du Seuil, l'essai « Aya pour l'exemple. Portrait d'une France aux rêves illimités » explore le parcours de la chanteuse franco-malienne ainsi que les tensions sociales, culturelles et identitaires qui traversent la société française.

L'autrice franco-congolaise Christelle Bakima Poundza propose une lecture politique et culturelle de la France contemporaine à travers la trajectoire d'Aya Nakamura, figure majeure de la scène musicale francophone. Dans son ouvrage « Aya pour l'exemple. Portrait d'une France aux rêves illimités », paru le 16 octobre aux Éditions du Seuil, elle interroge les ressorts du succès de l'artiste ainsi que sa portée symbolique auprès de nouvelles générations.

À travers ce portrait, l'essayiste, critique culturelle et enseignante s'intéresse à une personnalité dont la popularité dépasse le cadre musical. Elle analyse notamment la manière dont Aya Nakamura est devenue une référence pour des publics qui se reconnaissent dans son parcours, son expression artistique et son affirmation de soi. L'ouvrage entend ainsi mettre en lumière les aspirations d'une génération désireuse de s'affranchir des limites sociales qui peuvent entraver ses ambitions.

Un succès au croisement des questions sociales

L'essai aborde plusieurs enjeux qui alimentent les débats au sein de la société française, notamment la race, la classe sociale, le genre et la légitimité culturelle. Pour Christelle Bakima Poundza, le parcours d'Aya Nakamura permet d'observer les contradictions d'un pays où des expressions culturelles longtemps marginalisées contribuent désormais au rayonnement de la création française.

Le succès de la chanteuse s'est avant tout construit auprès de communautés dont les histoires, les expériences et les sonorités ont parfois été dévalorisées dans l'espace public. Sa reconnaissance nationale et internationale soulève, dès lors, des questions sur les critères de légitimité artistique

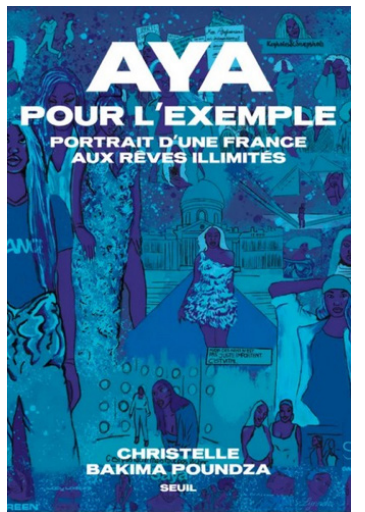
et sur la place accordée aux artistes issus des quartiers populaires et des minorités visibles.

L'autrice revient également sur les résistances suscitées par la chanteuse, autant que sur l'attachement que lui témoignent ses admirateurs. La formule rapportée dans la présentation du livre, selon laquelle « être artiste, féminine, noire, et en plus venir de banlieue, c'est très très difficile », résume les obstacles auxquels peuvent se heurter certaines figures du paysage culturel français.

Une figure emblématique des débats contemporains

La performance d'Aya Nakamura lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, accompagnée par la Garde républicaine, constitue un autre moment marquant de cette trajectoire. Cette prestation a placé l'artiste au centre de discussions portant sur l'identité nationale, la diversité culturelle et la représentation de la France sur la scène internationale. En s'appuyant sur des entretiens avec des proches de la chanteuse, des admirateurs et des chercheurs, parmi lesquels Patrick Boucheron et Maboula Soumahoro, Christelle Bakima Poundza développe une réflexion documentée sur la place de la culture populaire dans les transformations sociales. Son approche dépasse ainsi le seul portrait d'une vedette pour examiner les significations politiques attachées à sa visibilité.

L'ouvrage présente Aya Nakamura comme une personnalité dont l'ancrage culturel ne saurait, pour autant, déterminer les limites de son parcours. Il met en avant la possibilité, pour les nouvelles générations, de construire leur réussite sans renoncer à leurs origines ni se conformer aux attentes qui leur sont assignées. Une réflexion sur les aspirations d'une



génération

Avec « Aya pour l'exemple. Portrait d'une France aux rêves illimités », Christelle Bakima Poundza poursuit un travail consacré aux représentations des femmes noires et à leur place dans les industries culturelles. Elle avait notamment publié « Corps noirs. Réflexions sur le mannequinat, la mode et les femmes noires » chez Hachette en 2023. Elle est également à l'origine du concept de « La Nakamurance », présenté comme le premier événement critique et culturel consacré à Aya Nakamura.

La prochaine étape de son parcours d'écriture la conduira à la Villa Albertine, où elle sera résidente à l'été 2027 dans le cadre de la préparation de son premier roman.

À travers cet essai, l'autrice propose finalement une réflexion sur les frontières sociales et culturelles qui façonnent les ambitions individuelles. Le parcours d'Aya Nakamura devient ainsi un prisme pour interroger les évolutions d'une France plurielle, où les succès artistiques participent aussi aux débats sur l'égalité, la reconnaissance et la liberté de rêver.

Marie Alfred Ngoma



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI N°05/MEPSP/PROCLIMAT/UGP-CPM/26
SERVICES DE CONSULTANT
(Firme)

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un bureau d'études spécialisé pour l'élaboration de deux Plans de Gestion de la Biodiversité pour le Parc National de Conkouati Douli (PNCD) et le Sanctuaire de Gorille de Lossi (SGL) dans le cadre des activités financées par le ProClimat

N° de référence : CG-PROCLIMAT-029-C-QC-26

1. La République du Congo a obtenu le 14 avril 2023, d'une part, de la Banque Internationale de reconstruction et de développement (BIRD), un accord de prêt d'un montant de 70 millions de dollars US et d'autre part du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), un accord de don d'un montant de 12 millions de dollars, soit un total de 82 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). A cela s'est ajouté un financement additionnel de 50 millions USD, en date du 8 décembre 2023, pour faire face à l'insécurité alimentaire soit un total de 132 millions USD.

2. L'objectif global de la mission du bureau d'études spécialisé est d'élaborer deux Plans de Gestion de la Biodiversité pour le Parc National de Conkouati Douli (PNCD) et le Sanctuaire de Gorille de Lossi (SGL) dans le cadre des activités financées par le ProClimat afin de garantir la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles biologiques.

Les Termes de Référence (TDR) complets pour la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. Le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat) invite les firmes « Consultants » éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et un tableau de présentation des expériences/missions similaires avec justificatifs en annexe (attestations de bonne exécution, précédents contrats, etc.).

Les firmes installées au Congo doivent fournir un dossier administratif contenant principalement (liste non exhaustive) :

- Une copie valide de la Licence unique d'exploitation des entreprises (LUEE) dans le domaine, délivrée par l'ACPCE ;
- Une copie du Registre de commerce et crédit du mobilier (RCCM).

Les firmes installées hors de la République du Congo doivent également fournir un dossier administratif contenant principalement (liste non exhaustive) :

- Une copie du Kbis/RCCM ;
- Une copie de l'attestation de non faillite en cours de validité.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants :

- Être un bureau d'études agréé ou un consortium de bureaux d'études dont l'un est agréé ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience avérée dans l'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales y compris le Plan de Gestion de la Biodiversité ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins trois (3) missions similaires ;
- Avoir au moins élaboré un plan d'aménagement d'une aire protégée en Afrique centrale ;
- Avoir une bonne connaissance du Cadre Environnemental et social de la Banque mondiale ;
- Avoir la capacité à conduire des consultations communautaires inclusives, différenciées selon le genre et adaptées aux groupes vulnérables ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte local ;

- Avoir de bonnes connaissances du cadre légal congolais et des standards internationaux (Banque mondiale, BAD, etc.) sur la gestion des aires protégées.

NB : Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

5. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) ou au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité, conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement » de la Banque mondiale, édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

7. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre de partenaires d'un groupement ne dépassera pas trois (3).

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau « de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 (heure locale), du lundi au vendredi.

9. La durée de la mission est de 55 jours calendaire à compter de la date de délivrance de la note de service sous la supervision du Coordonnateur.

10. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit avec la mention : « AMI N°005/MEPSP/PROCLIMAT/UGP-CPM/26 relatif au marché N°CG-PROCLIMAT-029-C-QC-26 », à l'adresse ci-dessous en personne (04 exemplaires dont 1 original) ou par courrier électronique au plus tard le vendredi 06 novembre 2026.

Le projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat)

À l'attention du Coordonnateur du Projet ProClimat

Adresse : Impasse du croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidences Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo

E-mail : proclimatcongo@gmail.com

Cc : proclimatpassmarches@gmail.com

Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2026

Le Coordonnateur,

Mexans Sosthène MAYOUKOU

INSTANTS GOSPEL

ASDCIR organise un concert de restitution en l'honneur du groupe Siam Groove

L'Association Studio 210 pour la diversité culturelle et le dialogue interreligieux (ASDCIR) que préside Chevry Diazz a organisé un concert de restitution du Prix de la créativité 2025 «Kolo Kolo» en l'honneur de Siam Groove, lauréat de ce prix, à l'Institut français du Congo.

L'événement a été ouvert par la prière faite par le pasteur Anges Bienvenu Alouna de l'église "La vie en Jésus Christ". Sitôt après la prière, le premier groupe, celui du Fr Chadry Ngatsongui, a fait sa montée sur scène en interprétant la chanson «Louange à la congolaise». S'en est suivie la chorale Mbembe de l'église évangélique du Congo de Ouenzé; une chorale fondée depuis 1995, soit 31 ans d'existence. La première partie a pris fin par la prestation du groupe Afro Emmanuel, avec des sonorités africaines. Après cette brève première partie, le président de l'association Studio 210 pour la diversité culturelle et le dialogue interreligieux, Chevry Diazz, a prononcé son allocution de circonstance dans laquelle, il a retracé l'histoire de son association née des Rencontres des arts et des musiques chrétiennes (RAMC). Ce festival, dit-il, est porté depuis 2025 par l'Asdcir, association issue du label Studio 210, émission socioculturelle diffusée sur la télévision nationale. Son originalité tient à un dispositif unique sur le continent : le prix de la créativité. Un cantique populaire, écrit en français ou en anglais, est remis à tous les artistes dès l'inscription. Chacun le transcrit dans une langue africaine de son choix et le recrée avec des instruments et des rythmes de chez «nous».



Chevry Diazz a signifié que le festival ne se contente pas de faire chanter; il professionnalise; il fait évoluer le chantre d'église vers la stature d'un artiste accompli, formé, prêt à célébrer le Créateur et à toucher les âmes grâce à sa maîtrise de l'art musical. En effet, la divinité renvoie à la bonté, à la beauté, à la perfection et à l'amour..., tout en restant authentique, naturelle, «et sans jamais trahir notre identité culturelle», dit-il. Puis, il a rappelé qu'en 2014, Les Bons Bergers de Pointe-Noire, lauréats du Prix de la créativité, ont été la première illustration vivante de cette vision. Tout comme Maman Crédo en 2016. Et tout récemment en 2025, Siam Groove, le tout dernier lauréat, qui entame ce jour un véritable plan de carrière fort d'un certificat, d'une enveloppe d'un demi-million de francs CFA, d'une

session studio et de cette restitution scénique qui se fera bientôt. «Tout ceci a été possible grâce à nos précieux partenaires: l'Institut français du Congo, le Studio Adjaab Record de l'association l'Afrique à l'écoute, la télévision nationale et plusieurs leaders religieux. C'est une contribution remarquable qu'il convient de saluer haut et fort», a-t-il fait savoir. En attendant la cinquième édition en 2028, Chevry Diazz a annoncé officiellement la sixième édition de la formation aux métiers de l'audiovisuel et de la culture. Le Brazza Gospel Awards festival s'y associera pour offrir, du 5 au 23 avril 2027, une formation axée sur l'économie créative dédiée à cent personnes : artistes du gospel et du chant choral, managers, journalistes culturels, étudiants, ainsi que des jeunes déscolarisés

La prestation du groupe Afro Emmanuel/Adiac ou en réinsertion. L'appel à candidatures sera lancé avant la fin de cette année. Parce qu'il n'y a pas de futur sans culture.

Des prestations à la hauteur de l'événement

Après le mot de circonstance, s'est enchaînée la deuxième partie avec les prestations de la chorale Centre de l'église évangélique de Moukondo, qui a interprété la chanson «Wena moyo», un titre qui fait partie de leur prochain album prévu en décembre 2026. Après est intervenu le pasteur Ekouya avec sa chanson «Olingi ngai motema», et «100% Jésus», une exhibition à la gloire du très haut. La deuxième partie a pris fin par la prestation de la chorale Saint esprit de l'église catholique de Kingouari, créée en 1992, soit 34 ans déjà. La troisième partie a été consacrée à la restitution du prix de la créativité 2025 «Kolo Kolo»

avec l'intervention du directeur artistique de Siam Groove. Le groupe a interprété par la suite le titre «Que ta volonté soit faite». Siam Groove a traduit ce titre en langue vernaculaire, le Bembe. S'en est suivie la prestation du groupe "Les Élus du Christ", créé en 2015, soit 11 ans déjà. Cette prestation suivie de celle du Fr Aquilas, a marqué la quatrième partie de cette soirée. Enfin, le groupe Siam Groove est revenu sur scène pour boucler les prestations. Au cours de cette cinquième partie de la soirée, ce groupe à l'honneur a interprété la chanson «Congo uni». Après quoi, le pasteur Anges Bienvenu Alouna a clos l'événement par une prière comme à l'ouverture. Notons que Chevry Diazz a rendu hommage à André Ondélé, à l'époque directeur de la presse présidentielle; Yves Castanou, à l'époque directeur général de l'Arpce; et Belinda Ayessa, actuelle directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza. Trois personnalités qui ont, sans le savoir peut-être, su donner vie en 2012 à ce festival, qui avait alors pour dénomination les RAMC. Aujourd'hui, ça devient «Brazza Gospel Awards festival»: un événement musical et patrimonial biennal, dont la prochaine grande édition est fixée en septembre 2028 à Brazzaville.

Bruno Zéphirin Okokana

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique Résident(e) pour l'appui à la continuité opérationnelle du projet e-LMIS / Open mSupply

CATHOLIC RELIEF SERVICES (CRS), en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population (MSP), à travers la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM), lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique Résident(e) chargé(e) d'appuyer la continuité opérationnelle du projet e-LMIS / Open mSupply pour la période d'octobre à décembre 2026.

Objectif de la mission :
L'Assistant(e) Technique aura pour mission d'assurer la continuité opérationnelle du système e-LMIS / Open mSupply à travers :

- Le suivi des prérequis techniques et logistiques des sites déployés ;
- La coordination des instances de gouvernance du projet (GTT et COPIL) ;
- Le suivi des incidents et l'interface technique avec la Fondation mSupply ;
- L'appui à la coordination des parties prenantes impliquées dans le projet.

Profil recherché:
Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 minimum en informatique, logistique, santé publique, gestion de projet ou domaine connexe ;
- Justifier d'au moins quatre (4) années d'expérience

professionnelle dans l'assistance technique, la gestion de projets ou les systèmes d'information logistique ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques, de l'analyse de données et de la production de tableaux de bord ;
- Disposer d'excellentes capacités de coordination, de rédaction et de communication ;
- Une expérience avec des systèmes tels que mSupply, LMIS, DHIS2 ou équivalent constituera un atout.

Dossier de candidature :
Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies des diplômes et attestations pertinentes ;
- Les références professionnelles de missions similaires.

Dépôt des candidatures :
Les candidats intéressés peuvent demander les Termes de Référence à l'adresse cg_procurement@crs.org.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés uniquement à l'adresse cg_procurement@crs.org. La date de clôture est fixée au 30 octobre 2026 à 12h00

DOMAINE 10 HECTARES À VENDRE

ACCÈS :
par Océba/100 km
ou par Massa

Superficie :
100 000 m²

**Un domaine intéressant
avec la rivière !**

Offre à ne pas rater !

De grands Eucalyptus forment une ligne naturelle allant du container jusqu'à la rivière.

Prix: 35 000 000 FCFA

Négociable

Contacts du propriétaire :
Tél / WhatsApp

06 668 90 11
04 475 88 41

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Matondo Ngondo Prince De-Dieu.
Je désire désormais être appelé Ondaï Hokoumonet Ngondo Prince De-Dieu.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

SANTÉ

La fondation "Tabita Allegresse" offre des dépistages gratuits des cancers

Dans le cadre de sa campagne, octobre rose, sur le thème «Tous unis contre le cancer», la fondation "Tabita Allegresse" a organisé les 16 et 17 de ce mois au centre de santé intégré, Madeleine-Mouissou, deux jours de sensibilisation et de dépistage gratuit du cancer du sein et celui du col de l'utérus.

Pendant deux jours les femmes du quartier Mpaka ont été sensibilisées aux facteurs de risques et signes d'alerte, à la prévention et l'importance du dépistage. Elles ont été en outre instruites à l'autopalpation, et ont bénéficié des consultations, du dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus suivi d'une orientation des cas nécessitant une prise en charge.

Appréciant la fondation, pour cet élan du cœur, Beatrice Moyongui et Anne Marie Koutoukani ont formulé le vœu de voir ce genre d'initiatives s'étendre à travers toutes les villes et tous les départements du pays. «En plus du dépistage gratuit, nous remercions très sincèrement la fondation Tabita Allegresse, c'est grâce à celle-ci que nombreuses femmes de ce quartier ont été informées sur divers aspects de ces deux types de cancers», ont-elles déclaré.

Dégageant l'intérêt de ces journées pour les femmes, la présidente fondatrice de la fondation, Lydie Léonce Ndong, a rappelé que le cancer du sein et celui du col de l'utérus continuent de décimer les familles, de briser des foyers et d'arracher des mères à leurs enfants. Non pas parce que la fatalité l'a décidé, mais parce que la peur, l'ignorance et le diagnostic trop tardif continuent de tuer. Le thème de ce jour doit cesser d'être une formule répétée chaque année mais plutôt un cri d'alarme et une urgence de santé publique.

«Aux femmes qui m'écoutent, prenez conscience que votre santé n'est pas une option. Se faire dépister aujourd'hui, c'est refuser de mourir demain en silence. Ces deux jours de sensibilisation et de dépistage sont entièrement gratuits; saisissez cette main tendue. Ainsi, face à des enjeux de



La présidente de la fondationDR

santé publique majeurs où le diagnostic précoce reste la clé de la guérison, la fondation se mobilise pour informer, sensibiliser et offrir un accès direct

aux soins de prévention», a-t-elle fait savoir.

Pour renforcer la lutte contre cette maladie, la présidente de la fondation a lancé un appel

aux autorités, aux chefs d'entreprises, aux acteurs économiques à la prise en charge des cas détectés, qui reste, selon elle, un mur infranchissable pour les populations. «Le cancer n'est pas seulement un drame médical, c'est un séisme social et économique qui appauvrit nos communautés», a-t-elle signifié.

Rappelons que ces retrouvailles riment avec le mois international de sensibilisation aux cancers féminins. Elles sont appuyées techniquement par le Programme national de lutte contre le cancer. La fondation "Tabita Allegresse" a été créée le 26 mars 2022 en République du Congo, elle porte le nom de la mère de la présidente, feu Tabita Allégresse Mokana Ndong, arrachée à la vie par un cancer du pancréas, le 3 septembre 2017 à l'âge de 62 ans. La fondation a pour devise : Solidarité, Accompagnement, Engagement.

Séverin Ibara

Le Dr Régis Gothard Bopaka préconise une meilleure prise en charge du ronflement

Le spécialiste des maladies respiratoires et allergiques et responsable de la section éthique au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), Dr Régis Gothard Bopaka, a appelé à considérer le ronflement non pas comme une simple gêne ou un phénomène anodin, mais comme une véritable maladie nécessitant un diagnostic précoce et une prise en charge adaptée pour éviter des complications parfois graves.

Le Dr Bopaka a mis en lumière les nombreuses conséquences du ronflement, qui peuvent inclure des troubles respiratoires, cardiovasculaires, neurologiques et même sociaux. Il a expliqué que cette condition découle souvent d'un obstacle à la circulation normale de l'air dans les voies respiratoires pendant le sommeil.

Selon lui, plusieurs facteurs peuvent provoquer le ronflement, notamment des anomalies anatomiques comme la déviation de la cloison nasale, l'hypertrophie des amygdales ou des végétations adénoïdes, ainsi que certaines maladies respiratoires. À cela s'ajoutent des éléments de risque comme la prise de somnifères, l'obésité, le tabagisme, la consommation excessive d'alcool et le manque de sommeil.

Le médecin a également indiqué que certains groupes de personnes sont plus vulnérables au syndrome d'apnée obstructive du sommeil. Parmi eux figurent les hommes, les personnes âgées, celles ayant subi des changements hormonaux après la ménopause, ainsi que celles présentant des antécédents familiaux ou souffrant d'asthme ou d'autres pathologies respiratoires.

Contrairement à une idée reçue, le problème de ronflement et ses conséquences ne concernent pas uniquement les adultes. Les enfants peuvent également être atteints, notamment en raison de végétations adénoïdes volumineuses, d'amygdales hypertrophiées, de l'obésité ou de certaines malformations anatomiques. Chez les plus jeunes, le manque répété d'oxygène pendant le sommeil peut



entraîner des troubles de la concentration, une baisse des performances scolaires ou même un retard dans le développement cérébral.

En ce qui concerne les impacts du ronflement sur la santé globale, le Dr Bopaka a souligné qu'il réduit considérablement la qualité du sommeil en provoquant des interruptions répétées de la respiration. Cela conduit fréquemment à une fatigue chronique, des épisodes de somnolence pendant la journée et, dans certains cas graves, à une insuffisance respiratoire chronique.

Sur le plan cardiovasculaire, il a alerté sur le fait que le syndrome d'apnée du sommeil augmente les risques d'hypertension artérielle difficile à contrôler, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC), de troubles coronariens, d'anomalies du rythme cardiaque et même de mort subite dans les cas les plus sévères.

Par ailleurs, les conséquences sociales de cette pathologie sont également importantes. Le spécialiste a détaillé comment le ronflement peut nuire à la vie familiale et sociale : diminution de la libido, perturbations du sommeil du conjoint, tensions au sein du couple et un risque accru

d'accidents routiers en raison de la somnolence diurne particulièrement chez les professionnels de la route.

Pour le diagnostic de cette pathologie, le Dr Bopaka recommande fortement une consultation médicale dès l'apparition de certains symptômes tels qu'un ronflement intense, des maux de tête au réveil, une fatigue persistante ou encore des troubles de concentration pendant la journée. Il a désigné la polygraphie ventilatoire et la polysomnographie comme les examens de référence permettant un diagnostic précis tout en regrettant leur absence généralisée dans les structures médicales du Congo.

En termes de traitement, les formes graves du ronflement peuvent nécessiter une ventilation par pression positive continue (PPC/CPAP). D'autres cas moins sévères peuvent bénéficier d'une orthèse d'avancée mandibulaire, d'un traitement positionnel ou encore de recommandations hygiéno-diététiques comme la perte de poids, l'arrêt du tabac et la réduction de la consommation d'alcool. L'amélioration des habitudes liées au sommeil constitue également une mesure clé, selon lui.

Dans certains cas particuliers où le ronflement est lié à des anomalies anatomiques des voies respiratoires supérieures, une intervention chirurgicale peut être envisagée pour rectifier les structures responsables telles que la cloison nasale déviée ou l'hypertrophie des amygdales et végétations adénoïdes. Ces opérations permettent un meilleur passage de l'air durant le sommeil et contribuent donc efficacement au traitement global.

Fortuné Ibara

ADMINISTRATION FISCALE

Les animateurs du projet Sfec échangent avec les chefs d'entreprise

Une séance de sensibilisation a réuni le 20 octobre, à Pointe-Noire, les animateurs du projet Système de facturation électronique certifié (Sfec) conduits par Séraphin Ndion, directeur des vérifications générales et de la recherche à la direction générale des impôts et domaines, chef de ce projet, et les chefs d'entreprise de la ville côtière.



Séraphin NdionDR

Présentant le projet, Séraphin Ndion a indiqué que le Sfec est en déploiement en République du Congo depuis le 1er août dernier. 1335 entreprises sont déjà connectées à ce système et certaines émettent des factures certifiées à leurs clients.

«Nous sommes venus sensibilisés les chefs d'entreprise de Pointe-Noire à l'idée de ne pas attendre l'échéance ultime du 31 octobre qui a été fixée pour l'application des sanctions de non-conformité à la réglementation du Sfec. Quand on arrivera à cette date, les entreprises qui ne seront pas dans ce système de facturation électronique certifié vont simplement subir les sanctions prévues en la matière» a-t-il fait savoir.

Pour sa part, Valentin Poaty, l'un des participants à la séance, a salué cette initiative, indiquant qu'à travers ce système, l'Etat pourra mieux maîtriser la facturation des entreprises sur l'ensemble du territoire national.

Soulignons que le Sfec est un dispositif national permettant l'émission, la certification et le suivi des factures électroniques au Congo. Il a pour objectif de moderniser et simplifier le système de facturation des agents économiques, en leur offrant des solutions sécurisées et conformes à la réglementation.

S.I.

STRUCTURES SANITAIRES

Organisation imminente des commissions administratives paritaires

Le gouvernement et l'intersyndicale des travailleurs de la santé ont décidé, le 17 octobre, à Brazzaville de mettre en place rapidement les commissions administratives paritaires (CAP) dans les structures sanitaires.

Cet accord est l'un des résultats des négociations de deux jours menées sous la direction de Pierre Mabiala, ministre d'État chargé de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, en présence du ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, ainsi que des membres de l'intersyndicale du secteur de la santé.

Pour ce qui est des indemnités et primes des agents de santé prévues par un arrêté conjoint, les syndicats ont demandé sa mise en application en s'appuyant sur les articles 89 et 90 du décret n° 2012-63 du 27 février 2012 concernant le statut des agents de santé. Cependant, étant donné les implica-



Les deux ministres au cours des négociations/Adiac

tions budgétaires significatives, le gouvernement mènera une étude de faisabilité pour explorer les solutions possibles.

Pendant les discussions, les parties ont également abordé le cas de treize agents de santé dont

le licenciement est contesté par les syndicats. Il a été convenu que ces agents devraient porter l'affaire devant la justice, avec le soutien des syndicats tout au long des procédures légales.

Quant à l'insuffisance des équi-

pements techniques dans les hôpitaux, l'intersyndicale a accepté de retirer cette demande en reconnaissant les efforts du gouvernement du Congo relatif à la modernisation des équipements hospitaliers à l'échelle

nationale.

Le ministre de la Santé a garanti que le gouvernement travaille activement à résoudre ce problème, en appelant à une approche collective pour créer des solutions durables aux insuffisances constatées. Il a rappelé que l'amélioration du système de santé est une responsabilité partagée entre les autorités, les responsables des établissements et les professionnels de santé. Au terme des travaux, le ministre d'État chargé du Dialogue social a réitéré l'engagement des deux parties à continuer les discussions pour aborder tous les points de revendication.

Fortuné Ibara

ŒUVRES HUMANITAIRES

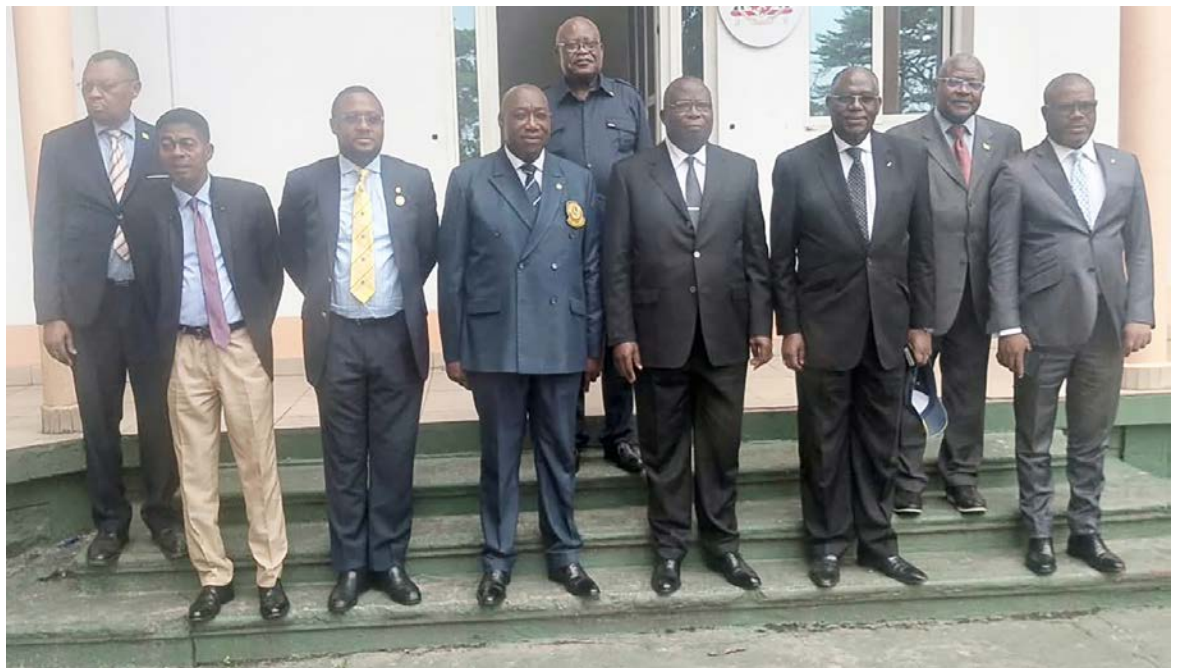
Pointe-Noire, capitale du Lions club international en mai

Du 3 au 9 mai 2027, la ville océane va accueillir la quarante-sixième convention congrès du district multiple 403 du Lions club international, a annoncé Eric Georges Castanou, gouverneur du district 403 B1 élu récemment à Dakar au Sénégal. L'information a été donnée lors de la double présentation des civilités, le 13 octobre, du nouvel élu à Pierre Cebert Iboko Onanga, préfet de Pointe-Noire, puis à Evelyne Tchichelle, présidente du Conseil départemental et municipal, maire de ladite ville.

C'est lors de la 45e convention congrès des Lions clubs du district 403 tenue à Dakar au Sénégal du 6 au 10 mai 2026 que le Congolais Eric Georges Castanou a été élu gouverneur du district 403 B1. Accompagné des membres de Lions, Alphonse Obambi Itoua, président du comité d'organisation de la convention congrès Pointe-Noire 2027, Jonas Chancel Apelé, président de Région 26 qui comprend les clubs de Pointe-Noire et de Dolisie, et Davy Pabou Mbaki, protocole gouverneur, Eric Georges Castanou a présenté ses civilités d'usage au préfet de Pointe-Noire avant d'aller accomplir le même geste auprès de la présidente du Conseil départemental et municipal de la même ville. Les autorités de la ville et du département ont félicité le nouvel élu qui, par son élévation, honore la ville et se sont réjouis que les festivités du Lions club international se déroulent à Pointe-Noire, la ville hospitalière, havre de paix. « Nous ne pouvons que nous satisfaire que cette activité se tienne à Pointe-

Noire et nous allons vous accompagner comme il se doit pour que ces retrouvailles soient couronnées de succès, puisqu'à la fin c'est la ville qui sera honorée et, partant, ses citoyens », a dit le préfet. Pour la maire de Pointe-Noire, « Il n'y a pas de raison que nous, mairie de Pointe-Noire, ne soutenons pas cette activité. Nous savons que les Lions mènent beaucoup d'actions en faveur des populations de la ville et nous sommes là pour vous accompagner. Continuez à œuvrer pour le bien-être de nos populations ».

En présentant l'évènement, Alphonse Obambi Itoua, président du comité d'organisation, a déclaré : « La 46e convention congrès du district multiple 403 sera placée sous le haut patronage de Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Le Premier ministre, chef du gouvernement, en sera le parrain. Plus de 700 délégués vont y prendre part. Outre les Lions du district 403 constitués des pays d'Afrique du centre et de l'Ouest seront également



Les membres du Lions club posant avec le préfet de Pointe-Noire/Adiac

présents à Pointe-Noire les délégations du Nigeria, d'Afrique du Sud, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Inde, de France... ». L'élection du président du Conseil des gouverneurs, le Congolais Mbading Itsouhou, actuellement vice-président du Conseil des gouverneurs, sera aussi un moment clé de l'activité. Au nombre des autres activités prévues figurent aussi l'inauguration du centre contre le diabète situé dans l'enceinte de l'hôpital général de Loandjili et

du Centre ophtalmologique qu'abrite l'hôpital général Adolphe-Sicé. Le cocktail de bienvenue aux hôtes, la parade des délégations des 22 pays du district 403 sur une des grandes artères de la ville, la soirée de gala, autant des moments importants des festivités de la 46e convention congrès qui sera marquée aussi par des rencontres et des échanges entre les partenaires internationaux, les Lions et les invités. L'activité sera aussi mise à profit pour vendre la

destination Congo avec la randonnée dans les sites pittoresques et luxuriants de la ville, ses magnifiques lieux de villégiature et ses attractions multiples et diverses.

Signalons que le Lions club est un club au service international de bénévoles. Il est la plus grande et importante organisation de clubs philanthropiques, caritatifs et humanitaires au monde. Il compte près de 1, 4 million de membres répartis dans plus de 49 000 clubs dans 220 pays et territoires.

Hervé Brice Mampouya

ZLÉCAF

Brazzaville veut libérer le potentiel économique des femmes

En conclave dans la capitale congolaise dans le cadre de la conférence régionale « Sa Zlécaf pour l'Afrique centrale », les acteurs de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) posent les bases d'une feuille de route régionale visant à placer les femmes au cœur du marché inter-africain pour une intégration commerciale plus inclusive.

La conférence régionale « Sa Zlécaf pour l'Afrique centrale » s'est ouverte le 21 octobre, à Brazzaville, sur le thème « Libérer le potentiel économique des femmes d'Afrique centrale pour accélérer la mise en œuvre inclusive de la Zlécaf ». Pour le vice-Premier ministre, Jean Jacques Bouya, « Libérer le potentiel économique des femmes d'Afrique centrale est un choix stratégique, une condition essentielle à la réussite de l'intégration économique africaine ». Il a ouvert les travaux en présence des délégations ministérielles venues de la République démocratique du Congo, de l'Angola, de la Guinée équatoriale, entre autres.

Par ailleurs, le vice-Premier ministre a mis en relief l'engagement panafricain du Congo à travers la décision du président Denis Sassou N'Guesso de supprimer les visas pour les ressortissants africains à compter du 1er janvier 2027. « Cette ouverture facilitera les rencontres entre entrepreneurs, la prospection commerciale et le développement de nouveaux partenariats », a-t-il soutenu. « Sa Zlécaf pour l'Afrique centrale » est utile à celles et ceux qui



Les ministres et autres acteurs de la Zlécaf/Adiac

entreprennent, selon la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo. Elle a souligné qu'une entreprise qui souhaite exporter doit pouvoir identifier un acheteur, calculer ses coûts et comprendre les conditions d'entrée sur le marché. « Cette conférence régionale a pour objectif d'apporter des réponses précises sur les formalités à remplir, les exigences relatives aux règles d'origine à produire, les exi-

gences de qualité à respecter et les interlocuteurs à contacter », a-t-elle indiqué.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo, par ailleurs deuxième vice-présidente du bureau du Conseil des ministres de la Zlécaf, a souhaité que chaque participant expose ses difficultés et obtienne des indications claires, utilisables dans le cadre de son activité.

Pour le secrétaire général de la Zlécaf, Wamkele Mene, qui a abondé dans le même sens, il est question de s'assurer que les femmes

tirent pleinement profit de ce marché intra-africain. Le directeur du marché commun de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, Jacob Kotcho, a indiqué, quant à lui, qu'en aidant les femmes à profiter de la Zlécaf, il faut transformer leur créativité en richesse durable. « Il n'y aura pas de marché inclusif sans les femmes », a fait savoir la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama-Dian Barry. La Zlécaf, selon elle, est

une opportunité sans précédent et une avancée majeure pour l'intégration économique de l'Afrique. Évoquant les chiffres de la Banque mondiale, la diplomate onusienne a indiqué que la mise en œuvre complète de ce marché commun pourrait accroître les revenus du continent jusqu'à 9% en générant près de 771 milliards de dollars de recettes additionnelles et près de 18 millions d'emplois pour ainsi sortir jusqu'à 50 millions de personnes de l'extrême pauvreté.

Sur le rôle joué par le Pnud dans l'accompagnement de la Zlécaf, elle a indiqué: « Nous contribuons à renforcer les capacités des institutions à mieux préparer les entreprises, à faciliter l'accès à l'information commerciale et aux financements, à rapprocher les acteurs qui doivent travailler ensemble pour faire réussir cette Zlécaf ».

La conférence régionale « Sa Zlécaf pour l'Afrique centrale » devrait déboucher sur « La déclaration de Brazzaville ». Une feuille de route régionale devant identifier les actions à mener, les responsabilités à assumer, les échanges à respecter et les financements à mobiliser.

Rominique Makaya

GOVERNANCE DES DONNÉES

L'Afrique centrale s'attèle à la validation d'un cadre commun

L'atelier régional consacré à la validation du cadre de gouvernance des données de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est tenu les 19 et 20 octobre à Brazzaville, dans le but de doter les onze États membres d'un référentiel commun pour sécuriser la circulation transfrontalière des données et soutenir le développement de l'économie numérique régionale.

Organisés par la CEEAC, avec l'appui technique et financier de l'Agence de développement de l'Union africaine (Auda)-Nepad, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de la Commission de l'Union africaine et de la coopération allemande, les travaux s'inscrivent dans un processus engagé à Douala, au Cameroun, du 31 août au 4 septembre dernier.

À leur ouverture, le directeur des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique de la CEEAC, Guichard Tsangou, a relevé plusieurs obstacles à la coopération numérique régionale, notamment la fragmentation des systèmes, la faible interopérabilité transfrontalière et le caractère essentiellement national des cadres de gouvernance existants.

« L'étape de Douala a été celle de l'impulsion et de la définition de la méthode. Celle de Brazzaville doit être celle du consensus et du parachèvement technique », a-t-il souligné. Il a précisé que les contributions des experts doivent permettre de soumettre aux ins-

tances décisionnelles de la Communauté un instrument harmonisé et adapté aux ambitions d'intégration de l'Afrique centrale et aux réalités de chaque pays membre.

Le projet de cadre régional prévoit notamment la modernisation des instruments juridiques, le renforcement de la gouvernance institutionnelle ainsi que le développement d'infrastructures sécurisées et de normes communes d'interopérabilité. Il envisage également des mécanismes opérationnels pour encadrer les flux transfrontaliers, avec des applications pilotes telles que la dématérialisation du certificat d'origine.

Au-delà de l'harmonisation des règles, l'enjeu est de créer un environnement de confiance propice à l'innovation et à la valorisation économique des données. Celles-ci constituent, en effet, une ressource essentielle au développement des services numériques, à la modernisation des administrations et à l'émergence de nouvelles activités économiques.

« Les données sont devenues une infrastructure indispen-



Les points focaux et membres des commissions en charge de la validation/Adiac

sable au développement. On ne peut pas faire de développement sans données. On ne peut pas non plus innover sans données », a souligné Mactar Seck, chef de la section Technologies émergentes et de pointe, Innovation et transformation numérique, de la CEA. Dans cette perspective, Christelle Onana, responsable de la numérisation de l'Auda-Nepad, a insisté sur la nécessité de faire du projet un instrument effectivement porté par

les États membres, au-delà de sa seule élaboration technique. « Le cadre régional de gouvernance des données doit permettre de passer d'un document techniquement élaboré à un instrument régional validé, porté et approprié par les États membres, afin de guider l'action collective des pays d'Afrique centrale », a-t-elle précisé.

À terme, il est attendu que ce dispositif contribue à la croissance économique et au progrès

social en Afrique centrale, tout en favorisant l'émergence d'un marché numérique régional intégré.

À l'issue de l'atelier, le document doit être soumis aux instances décisionnelles compétentes de la CEEAC pour la suite du processus d'adoption. Sa portée dépendra ensuite de son appropriation par les États membres, des moyens mobilisés et de la mise en œuvre effective des mécanismes retenus.

Durly Emilia Gankama